



**Proposition de programme soumis au Partenariat Mondial pour l'Éducation pour un financement d'un montant de 10 millions de dollars américains**

**Appui au système éducatif haïtien et aux enfants les plus vulnérables en réponse à la crise Covid-19**

**Juin 2020- Novembre 2021**



## Table des matières

<b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>	<b>4</b>
CONTEXTE DU PAYS .....	6
CONTEXTE DU SYSTEME EDUCATIF .....	9
ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE LIEE AU COVID-19 .....	14
ARTICULATION AVEC LE PLAN D’ACTIONS PRIORITAIRES DU MENFP, LES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES ET LE CIBLAGE GEOGRAPHIQUE .....	17
PROCESSUS D’ELABORATION DE LA REQUETE .....	19
OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	21
ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DE LA REPOSE A LA COVID19.....	23
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.....	33
RISQUES.....	35
SUIVI-EVALUATION ET RAPPORTAGE .....	36
CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES.....	39
CADRE DES RESULTATS .....	43
BESOINS FINANCIERS ESTIMATIFS.....	47

## Informations de base

<b>Titre du projet</b>	Appui à la reprise des activités éducatives en Haïti pour les enfants vulnérables affectés par la Covid19
<b>Budget total</b>	USD 10,000,000
<b>Durée</b>	Mai 2020 – Novembre 2021
<b>Objectif général</b>	Contribuer aux efforts nationaux visant à faciliter la continuité de l'apprentissage et le retour à l'école pour les enfants les plus vulnérables touchés par la pandémie Covid19
<b>Résultats attendus</b>	<p>Programme financement – 10 millions USD – Réponse à la Covid19</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) 750,000 enfants de 5 à 14 ans des milieux rural et urbain défavorisés poursuivent leur apprentissage de base de la grande section du préscolaire à la 9e année fondamentale à travers différentes modalités de travail à distance et à la maison.</li> <li>2) Les familles des élèves et les enseignants les plus vulnérables bénéficient d'un support spécial pour faire face aux conséquences économiques de la Covid19</li> <li>3) Environ 100,000 enfants de 5-14 ans, et 2,500 enseignants de 400 écoles dans les zones ciblées bénéficient d'un support en matériels scolaires et didactiques adaptés et d'une aide matérielle ciblée pour le retour à l'école en 2020-2021</li> <li>4) Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires et assurer la coordination des interventions des partenaires.</li> </ol>
<b>Groupes cibles</b>	<p>Bénéficiaires directs :</p> <p>Plus de 800,000 de filles et garçons du préscolaire et du fondamental</p> <p>Environ 20,000 enseignants</p> <p>Environ 2,500 écoles et 2,500 directeurs d'écoles</p> <p>Environ 60 personnels du MENFP aux niveaux central et départemental</p> <p>5,000 familles</p> <p>Bénéficiaires indirects :</p> <p>Familles et communautés des enfants bénéficiaires</p>
<b>Date de soumission</b>	Mai 2020
<b>Contacts (MENFP)</b>	<p>Pierre Josué Agénor Cadet, Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, <a href="mailto:pjagenor.cadet@menfp.gouv.ht">pjagenor.cadet@menfp.gouv.ht</a></p> <p>Meniol Jeune, Directeur Général du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, <a href="mailto:meniol.jeune@menfp.gouv.ht">meniol.jeune@menfp.gouv.ht</a></p> <p>Délima Pierre, Directeur Général de l'Office National de Partenariat en Education, <a href="mailto:delima.pierre@menfp.gouv.ht">delima.pierre@menfp.gouv.ht</a>, <a href="mailto:pierredfranc@hotmail.com">pierredfranc@hotmail.com</a></p>
<b>Contacts Agent Partenaire (UNICEF)</b>	<p>Raoul de Torcy, Deputy Representative, UNICEF Haiti, <a href="mailto:rdetorcy@unicef.org">rdetorcy@unicef.org</a></p> <p>Béatrice Malebranche, Chief of Education a.i., UNICEF Haiti, <a href="mailto:bmalebranche@unicef.org">bmalebranche@unicef.org</a></p> <p>Jin Iwata, Donor Relations, UNICEF Haiti, <a href="mailto:jiwata@unicef.org">jiwata@unicef.org</a></p>

## LISTE DES ACRONYMES

AVSI	Associazione Volontari del Servizio Internazionale (ONG italienne)
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CERF	Central Emergency Relief Fund (UN-OCHA)
CLIO	Commission de liaison des ONG nationales et internationale
DDE	Direction Départementale de l'Éducation
DFP	Direction de la Formation et du Perfectionnement (MENFP)
EGRA	Early Grade Reading Assessments, Evaluations des apprentissages en lecture dans les premiers degrés du primaire
EMMUS	Enquête sur la Mortalité, la Morbidité et l'Utilisation des Services
FEPH	Fédération des Ecoles Protestantes d'Haiti
Groupe GRD	Groupe pour la gestion des risques et des désastres en éducation (« cluster »)
GPE	Global Partnership Education
GSE	Groupe Sectoriel de l'Éducation
HACT	Approche harmonisée des transferts monétaires
HNO	Humanitarian Needs Overview
IBESR	Institut du Bien-être Social et de la Recherche (Ministère des Affaires sociales et du travail)
INFP	Institut National de Formation Professionnelle (MENFP)
INPV	Indice national de privation et de vulnérabilité
LTA	Long Term Agreement (contrat de long terme)
MENFP	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle (= MoE)
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ONAPE	Office National du Partenariat en Éducation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OOSC	Out-of-school children (enfants en dehors de l'école)
PRH	Plan de Réponse Humanitaire (HRP)
RMSE	Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation (UNESCO GEM Report)
RUB	Registre Unique des Bénéficiaires
PME/GPE	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PTF	Partenaire Technique et Financier

SIMAST	Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail
TM	Transfert monétaire
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UN-OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination Humanitaire
UNPOL	Police des Nations Unies (United Nations Police)

## CONTEXTE DU PAYS

Haïti est passé de la position 153 (sur 177 pays) en 2005 à la position 167 (sur 189 pays) en 2018 avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,456 (Rapport PNUD, 2019), et figure parmi les 12 États les plus fragiles, et les 5 dont l'indice d'inégalité de genre<sup>1</sup> est le plus élevé. Plus de 58,5% de la population vit avec moins de 1 US\$ par jour par personne. Haïti figure parmi les pays avec une incidence élevée de l'ultra-pauvreté (41,3% de la population en 2016)<sup>2</sup>. Situé dans les Caraïbes, le risque sismique et cyclonique est élevé. La combinaison de l'exposition aux risques et les difficultés des populations à faire face, sans pertes dommageables, aux stress et aux chocs, a un impact plus dévastateur pour les plus vulnérables.

Plusieurs chocs externes et internes ont profondément dérégulé les principaux rouages de l'économie haïtienne et provoqué une récession brutale. Cette situation permet de rendre compte de l'influence des facteurs exogènes au système sur la dynamique économique domestique, de la fragilité structurelle des politiques en place, aux propriétés cycliques, ainsi que leur degré d'exposition à la conjoncture internationale. En sus des chocs externes, au notera comme chocs domestiques l'épuisement des réserves de l'Etat pour financer l'économie ainsi que les tensions politiques qui vont conduire à de fortes tensions de trésorerie, se traduisant par un déséquilibre des comptes macroéconomiques et, en particulier, des finances publiques. Cette expérience aura eu le mérite d'attirer l'attention sur la nécessité de mise en place de mesures d'accompagnement indispensables pour élaborer des politiques publiques sectorielles afin d'atténuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, lutter contre la pauvreté et réduire les disparités (politiques de santé, de l'éducation, développement rural), etc.

De 2017 à 2019, la situation économique a été marquée par la hausse du taux d'inflation conjuguée à la dépréciation de la gourde, la Banque de la République d'Haïti<sup>3</sup> a estimé l'inflation à 15,5% en mai 2017, 13% en juin 2018 et 18,6% en juin 2019<sup>4</sup>. Cette tendance observée sur les 4 dernières années conjuguée à la dépréciation de la gourde a provoqué une forte érosion du pouvoir d'achat des ménages, particulièrement des ménages pauvres. La flambée des prix des produits de première nécessité, notamment des produits alimentaires, a incontestablement augmenté le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire. En dépit de leur augmentation au cours de la période (32,5% PIB en 2018 selon la Banque Mondiale), les transferts reçus de la diaspora n'ont pas pu à eux seuls relever ce défi.

En 2017, la population d'Haïti était estimée à 11 085 919 habitants, ce qui correspond à une densité moyenne de 409 personnes au kilomètre carré. Sur le plan administratif, le pays est divisé en dix départements puis en 146 communes et en 571 sections communales (Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique). La capitale du pays est Port-au-Prince. Les zones urbaines

---

<sup>1</sup> L'indice d'inégalité de genre (IIG) est un indice créé par les Nations unies destiné à évaluer les différences entre les sexes dans la distribution des progrès et à estimer la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes. Il fait partie des indices de développement humain.

<sup>2</sup> Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2019). *Global Multidimensional Poverty Index 2019. Illuminating Inequalities*, New York, NY: OPHI, PNUD.

<sup>3</sup> Cf. Banque de la république d'Haïti - Notes sur la politique monétaire juin 2017 et juin 2018

<sup>4</sup> Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2019) *Indices des prix à la consommation en juillet 2019*. Port-au-Prince, Haïti : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

de six communes du département de l'Ouest (Port au Prince, Tabarre, Cité Soleil, Carrefour, Delmas et Pétion-Ville) forment l'Aire Métropolitaine.

Par ailleurs, l'urbanisation est très rapide dans le département de l'Ouest, et particulièrement dans l'Aire Métropolitaine, ce qui s'accompagne de la dégradation des conditions de vie des populations (développement de l'habitat précaire, manque d'accès aux services sociaux de base, insécurité). Environ 2,6 millions de personnes y résident, soit un quart de la population du pays. L'insécurité provoquée par les troubles sociopolitiques parfois violents, et les activités criminelles des gangs affecte particulièrement les populations du département de l'Ouest.

La population haïtienne est très jeune ; en effet, l'âge médian est de 23 ans et l'espérance de vie de 62,2 ans. On estime que les moins de 15 ans représentent 35,9 % de la population totale. Cette structure jeune de la population (dont l'âge moyen se situe à 23,3 ans) résulte d'une fécondité en voie de stabilisation (environ 3 enfants par femme en 2017) et d'une régression de la mortalité dont l'effet inducteur sur la santé infantile et juvénile, la scolarisation et l'emploi n'est plus à démontrer. A noter également que la fécondité et la croissance démographique sont les plus élevées au sein des populations pauvres et vulnérables. Le pays détient de ce fait des opportunités de capitalisation de la fenêtre qu'offre le dividende démographique pour accélérer la croissance économique et le processus de développement, mais ceci suppose une certaine anticipation en convertissant la population en âge de travailler en une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, et en adoptant des politiques publiques et économiques efficaces.

Dans un tel contexte, le pays ne dispose pas de suffisamment de ressources pour faire face à ses obligations régaliennes dans des domaines divers comme en atteste le faible niveau du budget national alloué aux secteurs sociaux prioritaires. Le dernier budget voté par le parlement date de 2017 et s'élevait à 118,38 milliards de Gourdes (1 803 656 679 dollars américains). Les tensions politiques entre les pouvoirs exécutif et législatif ont hypothéqué jusqu'à ce jour le vote de la loi des finances des exercices 2018-2019 et 2019-2020.

En somme, à l'instar de années précédentes, la détérioration persistante de la situation économique de 2017 à 2020 a donc eu des conséquences néfastes sur les conditions de vie de la population particulièrement sur les groupes les plus vulnérables. Les revendications sociales exprimées lors des manifestations populaires font écho à cette situation très préoccupante. Les politiques publiques et les mesures conjoncturelles prises par l'État, les programmes et les projets de développement financés et exécutés avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'ont pas permis de corriger les déséquilibres macro-économiques décrits plus haut. D'autant plus qu'en période de crise, les appuis de ces derniers peuvent être ou sont différés. La détérioration de la situation économique a considérablement réduit les opportunités d'emplois pour les jeunes. Elle a par ailleurs amplifié les inégalités notamment les inégalités basées sur le genre. La majorité de la population particulièrement les personnes et les groupes les plus vulnérables ont toujours un accès très limité aux services sociaux de base de qualité. Cette détérioration de la situation économique expose davantage les écosystèmes aux pressions anthropiques et mine la gouvernance politique, sécuritaire, judiciaire, administrative et locale qui subit le revers des choix stratégiques et des décisions politiques et économiques inadéquats.

En sus de ces problèmes structurels, le nouveau Coronavirus, très vite transformée en pandémie de COVID-19 aux conséquences sanitaires et économiques désastreuses, n'a pas épargné le pays. Du point de vue épidémiologique, Haïti est considérée comme l'un des pays les plus vulnérables à

cette flambée du fait de la faiblesse de son système de santé, la grande porosité de ses frontières terrestres et maritimes et la précarité des conditions de vie de la majorité de sa population. Aussi, le faible accès à l'eau potable, l'accès difficile à certaines populations à cause de l'insécurité ainsi que les conditions urbaines de transport en commun sont autant de facteurs qui exposent le pays à un risque accru de propagation du virus à grande échelle.

Quelques indicateurs sur la situation de la population haïtienne (*données de l'EMMUS VI en absence de toute spécification*)

Indicateur	Haïti	Urbain	Rural
Pauvreté extrême (%) <sup>5</sup>	23,8	12	38
Part du budget de l'Etat 2018-2019 pour les secteurs sociaux (%) <sup>6</sup>	21,2	Nd	nd
Mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	81	78	86
Enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins de base (%)	41	50,3	36,7
Enfants de moins de 5 ans atteints d'insuffisance pondérale (Poids-pour-Age) (%)	9,5	8,4	10,0
Enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique modérée (%)	22	18,0	23,9
Enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique sévère (%)	7,7	5,7	8,7
Mortalité maternelle (pour 100 000)	529	Nd	nd
Indice synthétique de fécondité	3	2,1	3,9
Enfants de moins de 5 ans non enregistrée (%) a l'Etat civil	15	9,6	18
Fréquentation scolaire au primaire – Net (%)	84	91,4	82
Fréquentation scolaire au secondaire – Net (%)	46	61,7	35,2
Accès à des sources améliorées d'eau potable (%)	74	95	60
Défécation à l'air libre (%)	25	10	36
Accès à un assainissement amélioré (%)	31	43	23

Selon la dernière enquête SMART de Décembre 2019, 22,7% des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, ce qui est un signe de sous-nutrition chronique, et plus de 134,000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aigüe et sont en besoin d'assistance humanitaire y compris 2.1% des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aigüe sévère. Les conséquences de cette malnutrition sont, d'une part, des risques plus élevés de morbidité et de mortalité précoce, et, d'autre part, le faible développement de capacités cognitives chez les enfants.

<sup>5</sup> Etude sur la pauvreté ; BM 2012

<sup>6</sup> MEF 2018

Un quart des ménages (40% en milieu rural) n’a pas accès à une source d’eau améliorée pour l’eau de boisson et les deux tiers (69%) des ménages utilisent une installation sanitaire non améliorée, ce qui renforce la morbidité des populations en proie aux maladies liées à l’eau, telle que le choléra. Plus de 63 % de la population se lave les mains à un endroit qui n’est pas fixe et dans 19 % des cas seulement, et dans la majorité cas, on se retrouve produit nettoyant comme l’eau ou le savon (60 %).

## CONTEXTE DU SYSTEME EDUCATIF

Le système éducatif haïtien est caractérisé par une forte demande des familles et une offre publique gratuite très faible ne correspondant pas aux besoins des populations notamment les plus pauvres. L’offre non-publique occupe plus de 80% du parc scolaire et des effectifs à tous les niveaux d’enseignements. L’analyse sectorielle réalisée en 2019 a révélé que le système éducatif haïtien, malgré les progrès réalisés en termes d’accès, continue à faire face à de nombreux défis, avec des apprentissages mal maîtrisés, des conditions matérielles insuffisantes, des enseignants peu qualifiés, souvent faiblement rémunérés et aux conditions d’emploi et de travail précaires. L’accès à l’école reste encore difficile pour un très grand nombre d’enfants dont les familles peinent à assumer les coûts trop élevés. Ces dysfonctionnements sont liés à la forte dominance de l’offre privée d’éducation dont les coûts constituent encore des barrières pour les ménages en absence de subventions par l’Etat. Au cours de la crise de Septembre- Décembre 2019, le Ministère de l’Éducation (MENFP) a estimé qu’au moins 9,600 institutions scolaires (principalement au Nord, Ouest et Sud) sont restées fermées, soit 54% des établissements et que plus de 2 millions d’enfants régulièrement inscrits (55% des effectifs totaux).

	1990	2000	2005	2010	2015	2020
Population totale	7,108,201	8,576,214	9,292,282	10,085,214	10,911,819	11,743,017
Taux de croissance moyen annuel	1990-2000: 1.90%	2000-2005: 1.60%	2005-2010: 1.70%	2010-2015: 1.60%	2015-2020: 1.50%	
Effectifs des populations scolarisables en % de la population totale						
3-5 ans	675,279.10	711,825.76	724,798.00	736,220.62	763,827.33	775,039.12
6-11 ans	1,194,177.77	1,355,041.81	1,393,842.30	1,422,015.17	1,451,271.93	1,491,363.16
12-14 ans	483,357.67	643,216.05	659,752.02	685,794.55	698,356.42	716,324.04
15-18 ans	561,547.88	814,740.33	938,520.48	877,413.62	916,592.80	927,698.34
Total	2,914,362.41	3,524,823.95	3,716,912.80	3,721,443.97	3,830,048.47	3,910,424.66

*Population scolarisable – MENFP - Analyse sectorielle, 2019 (Cambridge Education)*

Ces dernières années, Haïti a enregistré des progrès importants, notamment sur le plan de la fréquentation des écoles fondamentales et de la parité des sexes. Cependant, malgré les efforts déployés par le gouvernement pour garantir l'enseignement primaire universel notamment avec les différents programmes de subvention des écoles non-publiques, de profondes inégalités subsistent.

	Effectifs par niveau et par réseau					
	Réseau public		Réseau non public		Ensemble	
	Effectif total	% de filles	Effectif total	% de filles	Effectif total	% Public
Pré-scolaire	41,090	50,44%	632,070	49,89%	673,160	6%
Fondamental 1 et 2	583,244	48,31%	2,042,151	49,35%	2,625,395	22%
Fondamental 3	158,347	49,56%	200,725	51,64%	359,072	44%
Secondaire	95,610	37,12%	158,820	54,91%	254,430	38%
Total	878,291		3,033,766		3,912,057	100%

Source : Recensement scolaire 2015-2016, MENFP

Le taux net de scolarisation dans les deux premiers cycles du fondamental est plus faible dans les zones rurales (73 %) et dans les zones vulnérables des aires métropolitaines de la capitale et des grandes villes que dans les zones urbaines (86 %) et nettement plus faible dans certains départements, notamment l'Artibonite (70 %). Seuls 66 % des enfants issus des ménages les plus pauvres fréquentent l'école fondamentale (primaire) contre 92 % chez les ménages les plus riches. Ces disparités s'expliquent par le fait que les établissements scolaires sont en grande partie (85 %) privés (non publics) et payants.

**Tableau 1: Évolution de l'accès et de la fréquentation scolaire par niveau d'enseignement – données d'enquête**

	Pré-scolaire	Fondamental 1 et 2					
		1 <sup>ère</sup> AF	2 <sup>ème</sup> AF	3 <sup>ème</sup> AF	4 <sup>ème</sup> AF	5 <sup>ème</sup> AF	6 <sup>ème</sup> AF
Taux d'accès	87%	121%	140%	126%	118%	94%	89%
TBS/année	n.d	137.8%	158.4%	143.7%	135.2%	106.5%	98.4%
TBS/cycle	87,3%	130%					
	7 <sup>ème</sup> AF	Fondamental 3			Secondaire		
		8 <sup>ème</sup> AF	9 <sup>ème</sup> AF	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>de</sup>	Rhét	Philo
Taux d'accès	79%	73%	55%	36%	26%	18%	10%
TBS/année	85.6%	76.6%	59,8%	37,7%	27,7%	21,5%	11,6%
	74.1%				24.7%		

Source : MENFP - Analyse sectorielle 2019 (Cambridge Education)

Les zones rurales et les quartiers vulnérables des villes ont des taux de redoublement, d'abandon et d'enfants suragés plus hauts que les milieux urbains : en effet, l'exclusion scolaire est plus marquée en milieu rural (22%) qu'en milieu urbain (14%) aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles. En milieu urbain, 48% des élèves sont à risque de décrochage comparé à 58% en milieu rural pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles. Quand un enfant passe par le préscolaire, il a ensuite plus de chance de terminer le cycle fondamental (primaire). Un enfant sur cinq en âge préscolaire ne fréquente pas d'établissement d'enseignement, tandis que 18 % des enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école

fondamentale (primaire) et enfin, seulement 62 % des enfants ont l'âge requis en 1ère année du fondamental (primaire). Parmi les enfants qui abandonnent leurs études dès le fondamental (primaire), 8 sur 10 ont dépassé l'âge requis, soit parce qu'ils ont commencé l'école tardivement, soit parce qu'ils ont redoublé à plusieurs reprises<sup>7</sup>.

**Tableau 1: Proportion d'élèves sur-âgés par cycle d'enseignement**

	2010-11	2013-14	2015-2016
Fondamental 1 et 2	76%	75%	60%
Fondamental 3	85%	92%	71%

Source : MENFP - Analyse sectorielle 2019 (Cambridge Education)

L'efficacité interne constitue également une problématique de taille notamment sur l'absence de connaissances des effectifs des élèves et des redoublements pour deux années scolaires consécutives limitant ainsi l'analyse sur les taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

**Tableau 2 :  
redoublants et  
d'abandon par**

**Proportion de  
taux  
niveau**

	Effectif d'élèves	Nombre de redoublants	Nombre d'abandons	Proportion de redoublants	Taux d'abandon
	Enquête OOS	Recense ment DPCE 13/14	Enquêt e OOS		
1ère AF	344,183	46,213	23,947	13%	7.0%
2ème AF	389,393	44,167	15,288	11%	3.9%
3ème AF	349,912	41,214	17,045	12%	4.9%
4ème AF	326,351	36,184	18,706	11%	5.7%
5ème AF	254,546	24,379	7,969	10%	3.1%
6ème AF	232,876	19,909	5,655	9%	2.4%
7ème AF	201,018	10,615	14,529	5%	7.2%
8ème AF	178,732	5,102	2,856	3%	1.6%
9ème AF	138,816	7,725	8,635	6%	6.2%
Troisième	86,964	3,414	3,490	4%	4.0%
Seconde	63,553	3,122		5%	
Rhétó	49,017	6,389		13%	
Philo	26,199	1,549		6%	

<sup>7</sup> MENFP, UNICEF, *Etude sur les enfants en dehors de l'école*, Port-au-Prince, 2017

Le rendement des élèves est également fortement corrélé au statut socioéconomique des familles et plus les familles sont pauvres, plus les rendements sont faibles dans les matières de base.

#### LE RENDEMENT DE L'ÉLÈVE ASSOCIÉ AU STATUT SOCIO-ECONOMIQUE (SSE)

Rendement par étudiant SES (en % correct)							
Département	SSE Élève	Math.	S.E.	Français	S.E.	Créole	S.E.
Artibonite	Faible	39.6	1.6	45.4	1.8	42.3	2.3
	Moyen	43.5*	1.4	52.0*	2.0	48.5*	1.9
	Elevé	48.3*	2.7	57.2*	3.9	53.0*	2.7
Centre	Faible	40.3	2.0	45.0	2.7	47.2	3.4
	Moyen	45.9	4.6	48.9	4.0	52.5	3.6
	Elevé	51.0	6.7	54.5	4.9	58.0	6.3
Grand-Anse	Faible	39.0	1.9	45.9	2.7	46.5	2.8
	Moyen	37.9	2.0	45.3	3.6	44.7	3.2
	Elevé	37.3	1.9	46.8	2.3	46.2	3.3
Nippes	Faible	33.6	2.7	36.7	3.2	40.0	2.5
	Moyen	37.0*	1.4	41.4*	3.8	43.8*	2.0
	Elevé	41.5*	1.0	55.9*	3.1	54.1*	2.8
Nord	Faible	39.3	1.7	44.9	2.0	44.4	2.0
	Moyen	44.1*	1.8	53.1*	2.4	50.4*	1.9
	Elevé	52.0*	3.0	63.2*	3.2	56.5*	2.4
Nord-Est	Faible	35.5	1.1	42.1	1.1	45.2	1.6
	Moyen	40.9*	1.5	48.4*	1.5	50.5*	2.3
	Elevé	45.4*	2.3	52.1*	2.4	53.2*	2.5
Nord-Ouest	Faible	35.9	3.2	39.5	4.4	39.6	3.5
	Moyen	36.9*	2.3	43.0	2.9	43.8	3.1
	Elevé	39.9*	2.3	51.4*	3.8	49.0*	2.2
Ouest	Faible	40.9	1.4	47.5	2.5	46.9	2.3
	Moyen	47.3*	1.8	58.1*	2.3	54.4*	1.6
	Elevé	54.9*	2.0	67.5*	2.2	61.5*	2.0
Sud	Faible	38.7	1.5	47.5	2.7	44.4	1.8
	Moyen	46.5*	2.0	57.5*	3.6	51.9*	2.6
	Elevé	55.5*	4.1	67.2*	4.3	59.9*	3.3
Sud-Est	Faible	37.9	1.4	42.0	3.7	46.0	2.6
	Moyen	41.5	4.3	46.9	5.9	51.6*	4.7
	Elevé	53.3*	5.7	62.9*	8.4	59.9*	6.1
Haïti	Faible	39.1	0.7	44.9	1.0	44.9	1.0
	Moyen	44.2*	1.0	52.8*	1.3	50.9*	1.0
	Elevé	52.0*	1.4	63.4*	1.5	58.3*	1.0

Source : Résultats préliminaires – Évaluation nationale IEA – BID, 2017

Le poids des dépenses liées à l'éducation pour les plus pauvres est un facteur déterminant du parcours scolaire des enfants, à la fois sur l'entrée tardive et les entrées et sorties multiples du système et les abandons précoces. Selon un rapport de la Banque Mondiale de 2014<sup>8</sup>, il apparaît

<sup>8</sup> Haïti : Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté, Banque Mondiale, 2014

que malgré la faible progression d'une classe à une autre et les mauvais résultats d'apprentissage, en 2011/2012, les ménages dépensent des sommes importantes pour l'éducation de leurs enfants en consacrant 10% de leur consommation annuelle totale à l'éducation. Les écoles non publiques sont plus coûteuses que les écoles publiques et occupent plus de 80% de l'espace scolaire.

Par ailleurs, les ménages dépensent aussi beaucoup pour les uniformes, les livres et le transport. Ces dépenses représentent une charge importante pour les ménages pauvres, et le coût est le facteur principal de la non-scolarisation. Les ménages pauvres ont plus d'enfants en âge scolaire et une consommation totale moindre, ils dépensent pour chaque enfant moins de la moitié de la somme que les ménages non pauvres dépensent, soit 3600 HTG contre 11400 HTG par enfant par an. Il existe un lien évident entre le niveau de qualité des écoles, leur taille et les frais scolaires comme l'a démontré l'analyse sectorielle de 2019.

Globalement, les estimations basées sur 2012 montrent que les ménages consacrent plus de 500 millions HTG par an à l'éducation. Les ménages prennent en charge l'essentiel des coûts de l'éducation, aidés parfois par des transferts privés, car les dépenses publiques d'éducation sont faibles. Les ménages supportent donc 64% du coût total de l'éducation, alors que, selon le Ministère de l'économie et des finances, l'État ne supporte que 30%, soit 3.5% du PIB. Les PTF, quant à eux, ne prennent en charge que 6% du coût total, dans un contexte où l'aide internationale tend à diminuer. Il est prouvé que les transferts privés aident à couvrir les frais de scolarité. Seulement 4% des ménages pauvres et 3% des ménages non pauvres ayant des enfants âgés de 6 à 14 ans déclarent recevoir des transferts prévus pour la scolarité.

De plus, le système éducatif haïtien est confronté à des défis de taille sur le plan de la qualité de l'enseignement, un problème qui touche particulièrement les communautés les plus pauvres. Des évaluations sur base d'échantillon dans plusieurs départements du pays, ont montré que le niveau des apprentissages des enfants reste bas. Environ, la moitié des élèves a encore des difficultés à lire et écrire à la fin de la quatrième année du fondamental (primaire), n'atteignant même pas la moyenne dans les tests standardisés comme l'EGRA.

Ces défis caractéristiques et persistants peuvent s'expliquer en grande partie par la faiblesse dans la gouvernance, de la qualité de l'offre éducative, de la disponibilité des intrants et l'incapacité du système à conduire tous les enfants jusqu'au bout de leur scolarité, ne serait-ce au moins, jusqu'à la dernière année obligatoire (9<sup>e</sup> année fondamentale) :

- Absence d'enseignants qualifiés capables d'assurer un enseignement et un apprentissage de qualité. Selon les données du MENFP publiées en 2013, des 60 212 enseignants du fondamental, seulement 21% sont déclarés qualifiés. Au Secondaire, la situation est similaire, puisque des 27 796 enseignants en service, seulement 13,5% sont qualifiés. L'absence de formation initiale des enseignants peut être invoquée comme un obstacle majeur à un parcours scolaire sans redoublement. Il est important également de souligner que les enseignants du Préscolaire (au nombre de 20 000 environ) sont très peu formés à la pédagogie du jeune enfant et que ce manque de compétence des enseignants en Préscolaire va influencer négativement tout le parcours de l'enfant.
- Des méthodes d'apprentissage inappropriées compte tenu du déficit de formation et de compétences des enseignants avec comme corolaire l'utilisation de méthodes d'apprentissage inadaptées et désuets (cours magistral, répétition à l'unisson, mémorisation).

- Les écoles haïtiennes sont peu équipées et les enseignants se contentent du matériel traditionnel (tableau, cahier, manuel) peu approprié. Par ailleurs, les élèves ne disposent pas toujours du matériel demandé vu les couts qui y sont associés, ce qui limite une fois de plus l'apprentissage. Entre autres, seul 17% des écoles des deux premiers cycles du fondamental du pays disposent d'une bibliothèque.
- Le climat et l'environnement scolaires, l'ambiance de la classe, la relation avec l'enseignant et avec les pairs sont aussi des facteurs influençant négativement le désir de l'élève de demeurer à l'école et d'y réussir. L'environnement scolaire est souvent décrit par les élèves comme violent, fait d'intimidation et de relations conflictuelles. La communication positive et l'encouragement sont peu présents au sein des établissements scolaires haïtiens et l'utilisation des punitions corporelles est encore largement répandue.
- Il existe aussi un conflit linguistique persistant entre le créole et le français comme langues d'apprentissage. Malgré l'introduction du créole à l'école depuis le début des années 80, il manque crucialement aujourd'hui encore d'instruments didactiques dans cette langue. Le français, langue de transmission et de reproduction des connaissances, n'est pas maîtrisée par une bonne partie des enseignants. Ainsi, un très grand nombre d'élèves, arrive à la fin du cycle Fondamental ou du Secondaire sans maîtriser ni le Français ni le Créole.
- L'absence et l'inapplication de normes et de standards a produit comme conséquence un appauvrissement de la qualité de l'apprentissage qui se traduit par des acquis scolaires extrêmement limités (avec plus de 70% des enfants qui ne maîtrisent pas les apprentissages et les compétences de base en 4ème année en français, créole et mathématiques) et aussi de très faibles rendements internes, notamment au regard des données sur les surâgés, les redoublements, les abandons et les résultats aux examens nationaux.
- La récurrence des crises et catastrophes naturelles pour lesquelles le système n'a aucune résilience et qui compromettent systématiquement la continuité des apprentissages et le droit à l'éducation des enfants haïtiens.

## ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE LIEE AU COVID-19

Haiti a été en proie à des troubles socio-politiques depuis 2018, lorsque le gouvernement a annoncé la réduction drastique des subventions au carburant engendrant une augmentation des prix à la pompe. En 2019, la situation s'est davantage aggravée, avec des manifestations de rue et des blocages notamment au niveau de la capitale et des grandes villes de plusieurs départements. En février, le pays a été bloqué durant presque trois semaines.

Pour des millions d'écoliers haïtiens, l'année scolaire 2019-2020 n'avait toujours pas débuté en décembre. En effet, immédiatement après la réouverture des écoles en septembre 2019, le pays a été pris dans une spirale de violences sans précédent. Durant presque trois mois, les activités économiques ont été à l'arrêt et les services sociaux de base n'ont pas fonctionné ou seulement au ralenti durant les périodes d'accalmie. Les estimations du MENFP indiquaient qu'au moins 3 millions d'enfants à travers le pays n'ont pas eu accès à l'école au premier trimestre de l'année scolaire en cours. 60 % des établissements étaient complètement fermés à travers le pays. Toujours selon les estimations du MENFP, dans certains départements comme l'Ouest, seulement neuf pour cent des écoles fonctionnaient, et dans l'Artibonite 27 %.

Cette situation a causé des retards importants dans la scolarisation notamment des enfants les plus vulnérables et a exacerbé les risques de protection. En dehors de l'école, les enfants et les jeunes sont davantage à risque de traite, d'enrôlement dans les gangs armés, ou tout simplement d'abandon scolaire définitif. Un rapport récent de l'UNESCO<sup>9</sup>, mentionne que les jeunes sans éducation sont 9 fois plus à risque d'être recrutés par des groupes armés. Pour les ménages haïtiens, et pas uniquement les plus pauvres, la crise économique, l'inflation, la perte ou le manque d'emploi sont autant de difficultés qui rendent l'accès à l'école extrêmement précaire. Bon nombre d'entre eux n'arrivent que très difficilement ou plus du tout à payer les frais scolaires. Selon le sondage de décembre 2019 utilisant la plateforme U-Report, 83% des personnes interrogées ont déclaré que le manque de ressources financières était la plus grande cause de la non-fréquentation scolaire. (<https://haiti.ureport.in/v2/opinion/3920/>)

Avant la crise de 2019, pas moins de 320,000 enfants en âge d'être scolarisés (6 à 14 ans) étaient déjà en dehors du système éducatif. Cela représente environ le 18% de la tranche d'âge concernée<sup>10</sup>. Néanmoins, des études dans les zones vulnérables de la capitale, ont montré que pratiquement 40% des enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas l'école au moment de l'enquête<sup>11</sup>. A la réouverture des classes en décembre, le MENFP estime à environ 30% les enfants qui ne sont pas encore retournés. Des pics à 50% sont enregistrés dans certains départements comme la Grande Anse<sup>12</sup>.

Au niveau du secteur non public de l'éducation, le non-fonctionnement des écoles a eu et continue d'avoir des impacts négatifs, que ce soit du côté des directeurs d'écoles que des enseignants, faute d'encaissement pour les uns et de salaire pour les autres. L'analyse sectorielle de 2019 a montré que le modèle économique de la majorité des écoles non publiques (privées) haïtiennes n'est pas viable: trop petites de taille, elles ne peuvent pas générer les ressources nécessaires pour assurer une éducation de qualité. Peu résilientes à ce genre de chocs, bon nombre de ces écoles risquent donc de fermer leurs portes alors que la capacité d'accueil du parc public est déjà sous pression.

### **Tableau 3 : Nombre d'écoles fonctionnant en Novembre 2019 (MENFP)**

---

<sup>9</sup> Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation (RMSE)

<sup>10</sup> MENFP, UNICEF, *Étude sur les enfants en dehors de l'école*, Port-au-Prince, 2017.

<sup>11</sup> Selon les résultats d'études sur les zones de Cités Soleil et Martissant en début 2019.

<sup>12</sup> Source : DDE Grande Anse, fin janvier 2020.

Département	Nbre de district scolaire	Nbre d'écoles par Catégorie					Nbre d'écoles fonctionnant durant la crise					% fonctionnant
		PU	NPU	Communa- utaires	Presbyté- rales	TOTAL	PU	NPU	Communa- utaires	Presbyté- rales	TOTAL	
Ouest	16	208	5 889	135	91	6 323	57	467	4	26	554	8,76%
Nord						0					0	#DIV/0!
Nord'Est	6	180	452			632	180	452			632	100,00%
Nord'Ouest	5	195	951			1 146	195	951			1 146	100,00%
Centre	7	173	844	2	37	1 056	115	488	2	10	615	58,24%
Artibonite	16	247	1 759		25	2 031	66	466		25	557	27,42%
Sud	6	270	1 285			1 555	152	656			808	51,96%
Sud'Est	7	241	593	1	56	891	209	398	1	40	648	72,73%
Grand'Anse						0					0	#DIV/0!
Nippes	8	10	73		13	96	3	4		13	20	20,83%
<b>National</b>	<b>71</b>	<b>1 524</b>	<b>11 846</b>	<b>138</b>	<b>222</b>	<b>13 730</b>	<b>977</b>	<b>3 882</b>	<b>7</b>	<b>114</b>	<b>4 980</b>	<b>36,27%</b>

Au premier trimestre de 2020, la crise liée à la pandémie du Covid-19 a bouleversé les exploits de cette sortie de crise sociopolitique, ajoutant une strate additionnelle de défis au système éducatif haïtien ainsi que des contraintes majeures pour la continuité des activités d'apprentissage pour la grande majorité des enfants. En effet, la pandémie du COVID-19 représente un risque majeur pour Haïti. Depuis que les premiers cas ont été officiellement confirmés, le risque de transmission locale a augmenté et l'état d'urgence a été déclaré le 20 mars dernier. Au même moment, le gouvernement a pris la décision de fermer toutes les écoles du pays pour prévenir la propagation du virus et protéger ainsi les enfants et leurs familles. Ce qui signifie que près de 4 millions d'enfants haïtiens sont privés d'éducation en ce moment. Et au total, la grande majorité aura raté plus de 7 mois de scolarisation durant l'année académique 2019-2020. Des mesures fermes de réponse sont essentielles pour limiter la propagation du virus, sinon il existe un fort risque d'augmentation du nombre de cas de COVID-19 en Haïti. Il devient urgent de limiter la transmission par le confinement, la détection, et le contrôle des infections dans les établissements de santé ainsi que l'accès aux meilleurs soins possibles pour les personnes qui tombent malades. Cette réponse demande de la part du Gouvernement un flux massif de ressources additionnelles.

Par conséquent, le gouvernement haïtien dispose de peu de ressources fiscales pour répondre à la pandémie de COVID-19, et les familles haïtiennes, dont beaucoup vivent dans des conditions de paupérisation extrêmes, pourraient faire face à des jours à venir de plus en plus sombres.

Compte tenu que les tendances épidémiologiques de la pandémie du COVID-19 militent pour un prolongement de la fermeture des écoles pour quelques mois encore, le MENFP et ses partenaires se sont mis d'accord de mettre en place diverses modalités d'enseignement et d'apprentissage pour les enfants, jeunes et enseignants afin d'assurer la poursuite des activités éducatives. Vu la situation socio-économique dans laquelle se retrouve la majorité des familles, des efforts importants devront être consentis par le MENFP avec l'appui de tous ses partenaires, pour atteindre tous les enfants et leurs familles pendant cette nouvelle crise mais aussi après pour faciliter le retour à l'école dans les établissements scolaires et un retour espéré à la normale.

## ARTICULATION AVEC LE PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES DU MENFP, LES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES ET LE CIBLAGE GEOGRAPHIQUE

La nouvelle crise liée au coronavirus a remobilisé le MENFP et ses partenaires pour l'élaboration d'un nouveau plan de réponse. Des consultations ont été faites à différents niveaux. Plusieurs réunions des partenaires du groupe éducation en urgence, présidé par le MENFP et regroupant des agences UN, des donateurs, des ONG, des regroupements de la société civile et autres partenaires, ont eu lieu afin de définir les priorités et les axes d'intervention. L'ébauche du plan a été soumise également au GSE afin de collecter les commentaires, lors d'une réunion conjointe avec le groupe éducation en urgence les 9 et 10 avril 2020. À la suite du partage d'une première ébauche du plan, les partenaires ont été consultés via un sondage en ligne pour pouvoir se mettre d'accord sur les priorités à retenir dans le cadre de la proposition pour ce financement de 10 millions du GPE.

La crise sanitaire exacerbe les besoins éducatifs précédents issus de la crise politique de 2019 et aujourd'hui tous les enfants et jeunes (environ 4 millions) à tous les niveaux du système, doivent être pris en compte et en charge dans la réponse du secteur avec des modalités diversifiées répondant aux besoins et aux différentes réalités des enfants haïtiens. De plus, dans ce contexte particulièrement nouveau où l'intégralité d'un système éducatif se voit contraint de passer d'un enseignement conventionnel en présentiel à un dispositif de formation à distance pour une durée indéterminée, il serait indiqué de miser sur la capacité des établissements scolaires et de leurs enseignants à proposer des solutions par rapport à la diversité des situations, des élèves et des enseignants.

Vu les conditions socioéconomiques d'une grande partie de la population, les disparités entre les milieux rural et urbain, le niveau de précarité par rapport aux besoins de base (Ex. besoins alimentaires, logements décents, accès à l'eau, aux structures sanitaires et à l'électricité, faible pénétration de l'Internet), le plan du MENFP prévoit un ensemble de stratégies pour atteindre tous les enfants à tous les niveaux du secteur (du préscolaire jusqu'à l'université), y compris les enfants vivant avec un handicap.

La complémentarité géographique sera recherchée et les fonds du PME visent des communes urbaines et rurales défavorisées identifiées de concert avec le MENFP et les partenaires de terrain. Les zones d'intervention sont sélectionnées en fonction de plusieurs critères de vulnérabilité notamment à partir de la base de données du Ministère des affaires sociales (SIMAST). De plus, les consultations du secteur ont permis d'harmoniser les approches des différentes interventions de réponse, et plus particulièrement ceux soutenus financièrement par le PME (appui à la coordination), par la BID, la Banque Mondiale, l'AFD, Concern Worldwide et l'USAID. Ces programmes seront complémentaires sur le plan géographique afin d'éviter toute forme de duplication. En plus, les différents échanges qui ont eu lieu avec la task force du ministère ont notamment eu pour objet de s'assurer que les activités proposées dans le cadre de cette requête ne répliqueraient pas des activités déjà engagées ou prévues par d'autres programmes existants comme le projet PEQH financé par la Banque Mondial et le projet SAQ supporté par la BID (400 écoles publiques de 5 départements), le projet financé par l'AECID dans le Sud Est (42 écoles), et le projet financé par le PME pour la réponse à la crise socio-politique. Par conséquent, le processus

de sélection des familles, des enseignants et des écoles qui seront bénéficiaires de ce fonds PME posera comme préalable le fait de ne pas déjà être bénéficiaire d'un programme en cours, sur les mêmes activités.

Actuellement, les interventions qui sont en cours ou planifiées pour soutenir le plan de réponse du MENFP peuvent être résumées comme suit :

Source de financement	Montant en USD	Partenaire	Activité	Zone d'intervention
PAM	6,452,410	MENFP	1 mois de ration sèche (50 kg riz, 12.5 kg pois, 4.6 kg huile) aux familles d'environ 91 000 élèves dans des communes avec des taux élevés d'insécurité alimentaire	Artibonite, Grand'Anse, Nippes, Nord Ouest, Ouest, Sud Est (IPC4 et IPC3>35%, exclues les zones déjà couvertes par les opérations alimentaires d'urgence du PAM).
AFD	345,600	MENFP	Élaboration de fiches de leçons, de séquences de cours et d'examens	National
USAID		UND	Enregistrement et diffusion de cours de lecture créole et communication française sur la radio	Zones de couvertures des radios catholiques
BID et Banque Mondiale	1,000,000	PEQH UCP	Appui à la plateforme numérique  Support financier aux enseignants nommés et non budgétisés	National  National
PME	70,000	UNICEF	Appui pour la coordination et le renforcement institutionnel – COVID19	MENFP Central et DDE

<b>Concern Worldwide</b>	14,500 214,500	ECHO  ECHO, IAPF, UNICEF)	Campagne de communication  Transfert monétaire inconditionnel à 4000 familles	Cité Soleil  Cité Soleil
<b>Trésor public</b>	10,000,000	MENFP	Support financier aux écoles non publiques  Support financier aux enseignants des universités privées	National
<b>TOTAL</b>	<b>38,097,010</b>			

En vert : Appui confirmé et fonds disponibles

En orange : Appui confirmé mais montant à confirmer

En rouge : Appui annoncé

## PROCESSUS D'ELABORATION DE LA REQUETE

À la suite d'une décision du Conseil d'administration, le PME a décidé d'octroyer des fonds additionnels (250 millions USD) à 67 pays pour la réponse à la pandémie de la Covid19 qui frappe les pays comme Haiti, pour soutenir la continuité de l'éducation malgré la fermeture des écoles et surtout prévenir l'abandon scolaire des populations les plus vulnérables lors de la réouverture des classes. Dès la réception de la lettre du Secrétariat du PME, le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), a manifesté l'intérêt d'Haiti de soumettre une requête par une correspondance envoyée le 14 avril 2020.

La sélection de l'UNICEF a été faite selon une recommandation du PME à tous les pays, pour gagner du temps, de garder le même agent partenaire s'il y en avait déjà un, pour gérer les fonds additionnels pour la réponse à la COVID19. Ce choix de l'Office Nationale du Partenariat en Éducation (ONAPE) et du MENFP a été communiqué au groupe des partenaires le 17 avril et aucune objection n'a été manifestée.

Le présent programme est donc bâti sur le plan de réponse du MENFP à la Covid19 et a été le résultat de concertations au sein des différentes directions techniques du MENFP, avec les acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation en Haiti (ONG, groupe de l'éducation en urgence, GSE, etc.), afin de définir des composantes dont les contenus répondront aux priorités liées à la réponse à la crise d'une part, et au renforcement de la gouvernance en vue d'un fonctionnement efficace et durable des structures centrales et déconcentrées du MENFP d'autre part. De manière plus

globale, les propositions d'activités font référence à des cibles soutenant les objectifs définis dans le plan du MENFP qui sont aussi une base vers l'atteinte de l'objectif de développement durable 4 (ODD4).

Avec la crise sanitaire de 2020 et la fermeture des écoles, le MENFP a identifié les axes prioritaires suivants pour répondre à l'urgence actuelle et aux impératifs de mettre en place des modalités de continuité pour tous les enfants à tous les niveaux, et surtout les plus vulnérables :

- Sensibilisation et Communication autour du COVID-19
- Accompagnement des élèves sur le plan pédagogique/ Poursuite des activités d'apprentissage à la maison
- Appui des fonctionnaires en kits d'hygiène/Mesures de protection des agents sur les lieux de travail
- Appui aux agents éducatifs, notamment les enseignants et les parents
- Préparation de la reprise des activités scolaires
- Renforcement de la capacité du système éducatif à gérer les situations de crise

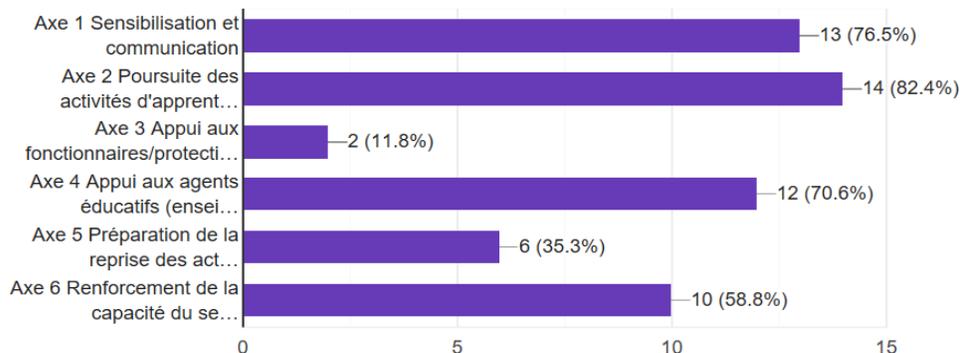
Le MENFP a communiqué ces choix prioritaires aux partenaires à travers deux réunions avec le GSE et le groupe des partenaires de l'Urgence composé des ONG et d'acteurs de la société civile incluant le secteur privé.

La proposition de programme qui suit, a été développé par le comité mis en place par le MENFP avec l'agent partenaire sélectionné, UNICEF. Le comité s'est également chargé d'assurer des consultations continues avec ses différentes directions et structures ainsi que les partenaires du secteur pour faciliter la conception.

La consultation avec les partenaires a permis de dégager 4 priorités parmi les 6 axes du MENFP qui feront l'objet du présent programme.

Parmi les 6 axes du plan de réponse du MENFP, indiquez les trois que vous estimez être les plus prioritaires.

17 réponses



A la suite de cette consultation et des différents commentaires des partenaires, le MENFP a révisé son plan global en mettant en avant différents scénarii quant à la réouverture des classes. Dans un

premier cas, il s'agirait d'opérer à une réouverture dès le mois de juin pour compenser les trois mois de classes perdus à cause de la pandémie. Il est également prévu un scénario où la réouverture ne serait possible qu'à partir de Septembre et où l'année 2019-2020 se terminerait au mois de décembre, avec l'organisation des examens nationaux. Ainsi l'année scolaire 2020-2021 serait couverte de janvier à juillet. Ces différents scénarii s'opèreraient sur la base du programme à compétences minimales développé en Novembre 2019, suite aux troubles socio-politiques ayant perturbées la scolarisation des élèves haïtiens et disponible pour utilisation immédiate. Le vrai retour à la normale irait à Septembre 2021.

## APPROPRIATION

Durant toutes les phases d'implémentation des différentes activités développées dans le cadre du programme PME, l'implication du MENFP comme maître d'œuvre, sera effective, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré. Des séances de travail communes seront régulièrement organisées avec les différentes directions techniques, les DDE concernées et les partenaires, pour s'assurer de l'appropriation des activités mises en œuvre. Les directions du MENFP dans leur rôle de régulateur seront accompagnés par l'UNICEF, pour une recherche constante de l'amélioration de la qualité des interventions. Cette implication effective et à tous les niveaux du MENFP garantira une appropriation des processus par les agents de l'État, en soulignant l'aspect de redevabilité, et dans une perspective de pouvoir répliquer un processus similaire à l'avenir.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

### 6.1. Objectifs spécifiques du plan du MENFP

Les objectifs qui suivent sont en ligne avec les 2 principaux objectifs énoncés par le PME dans sa note d'orientation pour ce financement qui consistent à : i) appuyer les efforts de mitigation pour favoriser la poursuite de l'apprentissage et ; ii) favoriser le relèvement précoce après la crise pour faciliter le retour à l'école. Il s'inscrira dans une logique de continuum allant des mesures d'atténuation et de riposte au COVID-19 vers le processus de relèvement et de réouverture des écoles.

Le financement du PME contribuera donc à soutenir directement la mise en œuvre des priorités communiquées par le Ministère et ses partenaires. Néanmoins, étant donné l'ampleur des cibles, un travail a été fait pour circonscrire les activités que ce financement pourra prendre en charge et aussi pour renforcer la complémentarité des activités planifiés ou en cours d'autres partenaires et maximiser la couverture des enfants et jeunes dans le système scolaire ainsi que ceux qui sont hors du système et à risque d'abandonner. Le programme est conçu de façon à optimiser les fonds disponibles au profit des enfants, de leurs familles et des personnels du secteur affectés par la fermeture des écoles et s'aligne au cadre du programme pays MENFP-UNICEF 2017-2021 ainsi qu'au mandat humanitaire de l'UNICEF. L'appui du PME aura la garantie de durabilité, par le renforcement et l'utilisation des structures étatiques dans la mise en œuvre.

Le financement sera orienté vers les élèves et écoles publiques en priorité. Des élèves du non-public qui constituent la majorité des effectifs du système, recevront également un support en

matériel et financier pour faciliter la poursuite de leurs apprentissages et leur retour à l'école également au moment de la réouverture.

## 6.2. Objectif général du programme financé par le GPE

Le programme qui est soumis au PME pour financement vise à faciliter la poursuite des activités scolaire de l'année 2019-2020 et stimuler la reprise de l'année 2020-2021 pour les enfants des milieux les plus vulnérables ayant souffert à la fois de la fermeture prolongée des écoles à la suite de la crise socio-politique et celle liée à la crise sanitaire Covid-19.

## 6.3. Résultats attendus par les programmes financés par le GPE

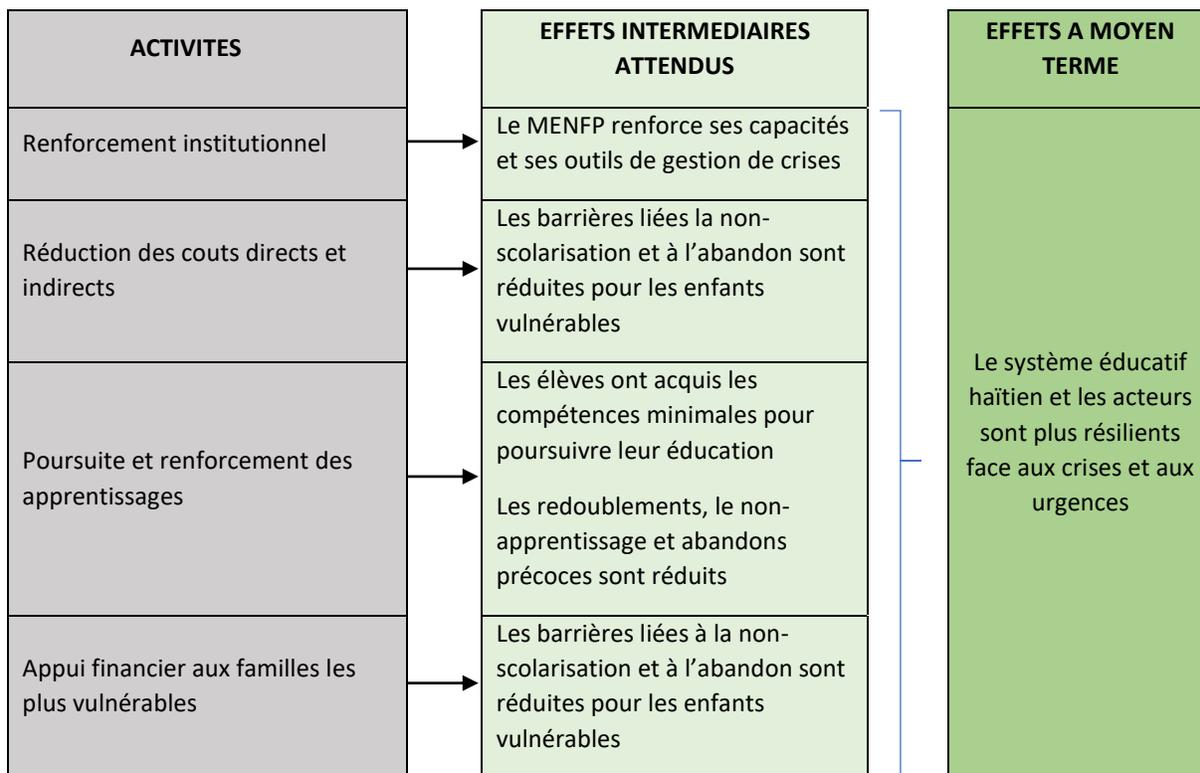
1- 750,000 d'enfants de 5 à 14 ans des milieux rural et urbain défavorisés poursuivent leur apprentissage de base de la grande section du préscolaire à la 9e année fondamentale à travers différentes modalités de travail à distance et à la maison.

2- Les familles des élèves les plus vulnérables bénéficient d'un support spécial pour faire face aux conséquences économiques de la Covid-19.

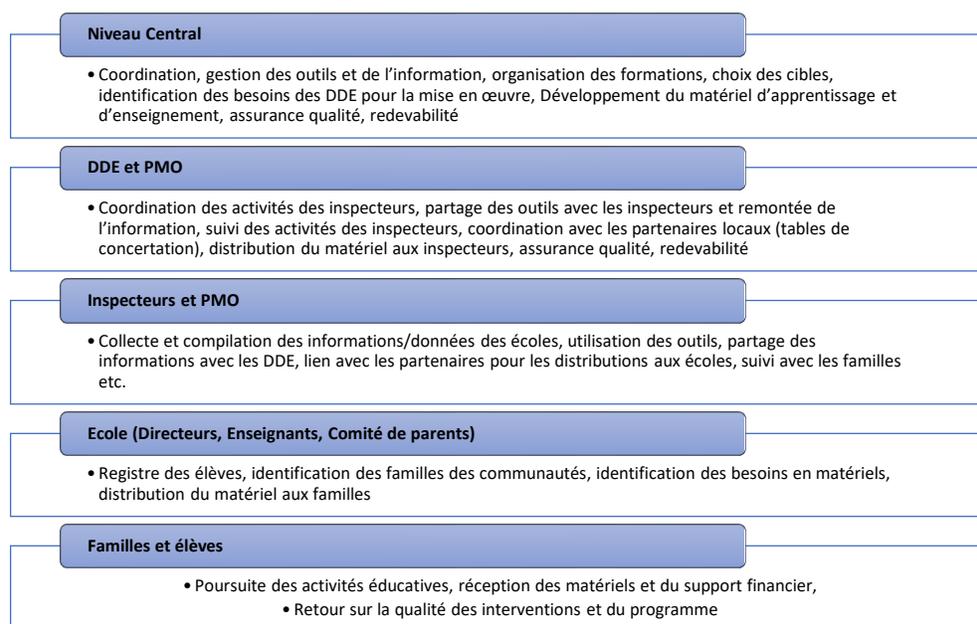
3- Environ 200,000 enfants (dont 50% de filles) et 4,000 enseignants d'environ 800 écoles dans les zones ciblées bénéficient d'un support pour un retour à l'école planifié garantissant un environnement sanitaire propice (hygiène et bien-être).

4- Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires et assurer la coordination des interventions des partenaires.

## 6.4 Chaîne des résultats



## 6.5 Rôle des acteurs et bénéficiaires dans la logique d'intervention



## ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DE LA REPONSE AU COVID19

### 1) 750,000 d'enfants de 5 à 14 ans des milieux rural et urbain défavorisés poursuivent leur apprentissage de base de la grande section du préscolaire à la 9e année fondamentale à travers différentes modalités de travail à distance et à la maison. (USD 5,173,000.00)

Activité 1.1. : Développement du matériel d'apprentissage pour les enfants sur supports papier (fiches d'activités, fiches de lecture, fiches pédagogiques enseignants)

Activité 1.2. : Reproduction des fiches pédagogiques pour les élèves et enseignants

Activité 1.3. : Distribution du matériel d'apprentissage aux écoles

Activité 1.4 : Orientation des enseignants et des personnels du MENFP pour utiliser les outils et le matériel

Activité 1.5: Communication aux familles/élèves sur les modalités de travail à la maison et l'utilisation du matériel

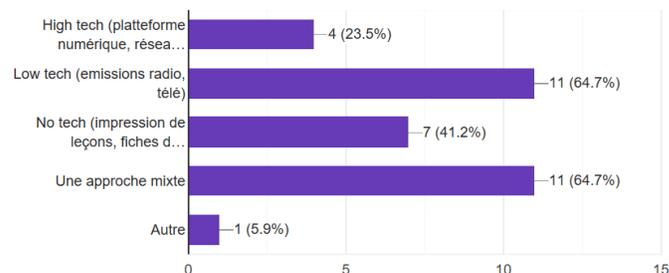
### Stratégie de mise en œuvre

L'UNICEF reconnaît qu'en cas de crise, les inégalités peuvent s'amplifier, les vulnérabilités s'aggraver et s'étendre. Tandis que les efforts pour limiter l'impact du COVID-19 sur l'éducation de tous les enfants se poursuivront, les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables peuvent ne pas en bénéficier si une attention particulière ne leur est pas accordée. Compte tenu du niveau de pauvreté d'environ 80% de la population, de l'absence d'électricité (Selon l'EMMUS 6, en 2017, seulement 41 % des ménages disposent d'électricité (17 % en milieu rural contre 76 % en milieu urbain.), d'un accès limité et inégal à l'Internet (qui prend en compte les coûts et la disponibilité

des appareils intelligents), la principale stratégie retenue par le MENFP dans son plan de réponse, pour rendre accessible l'éducation aux enfants et jeunes est une approche mixte qui combine la technologie et le traditionnel. Cette stratégie a aussi été soutenue par les partenaires en éducation.

Pour l'axe 2, Poursuite des activités d'apprentissage durant la fermeture des écoles, quelle devrait être, selon vous, la meilleure approche pour atteindre le plus d'élèves, en particulier les plus démunis?

17 responses



Dans un pays où le taux de pénétration des technologies de l'information est d'environ 30%, avec des taux différents entre les zones urbaines et rurales, il sera difficile de prétendre atteindre une grande frange de la population scolaire avec une stratégie mettant en avant le numérique. La première limite réside dans son caractère très inéquitable. Il est estimé que moins de 17% des élèves et étudiants auront la possibilité d'accéder à ces ressources en ligne. De surcroît, même ceux qui auraient accès aux technologies, sont confrontés au problème d'énergie criant du pays. Ce qui réduit encore plus le pourcentage des élèves et étudiants qui auront la possibilité de véritablement bénéficier des contenus en ligne.

Au niveau des départements géographiques on observe des disparités dans les niveaux d'exposition aux médias. En effet dans le département du Centre, 41 % des femmes et 21 % des hommes ne sont exposés à aucun média ; l'Artibonite enregistre respectivement des proportions de 39 % et 20 % tandis que dans l'Aire Métropolitaine, les proportions se situent autour de 11 % et 4%.

Biens possédés par les ménages	% Urbain	% Rural	% Ensemble
Radio	64,1	37,3	48,0
Télévision	59,4	11,5	30,7
Téléphone portable	89,9	66,5	75,9
Ordinateur	14,9	2,1	7,2
Connexion internet	36,8	10,8	21,2
Electricité	76	17	41

Source : EMMUS VI - 2017

Une autre option viable pour dispenser des cours à distance est la diffusion de contenus à travers la radio et la télévision. Pour limiter les désavantages subis par ceux qui n'ont pas accès aux ressources digitales, le MENFP mise aussi sur l'utilisation de la radio et la télévision dont le taux de pénétration est de 48% pour la radio et 30% pour la télévision. La télé et la radio éducative sont depuis mars à pied d'œuvre pour travailler avec divers acteurs pour sortir des contenus pour les différents niveaux.

Les options ciblant la mise en place et l'alimentation de la plateforme numérique ainsi que le développement de leçons interactives à la radio et à la télévision sont suffisamment financées dans le cadre du plan global de réponse du MENFP, grâce au support considérable de la Banque Mondiale, de la BID et de l'USAID, comme le montre le tableau plus haut. Quoique cette approche ait de nombreuses limites, elle a aussi des avantages non négligeables pour le secteur. La mise à disposition des élèves de leçons sur des supports numériques permettra non seulement de pallier le manque d'enseignants compétents dans le système mais aussi d'offrir du matériel de qualité aux élèves. De plus, cela permettrait au système de disposer de contenus préenregistrés pour faire face aux éventuelles interruptions scolaires, comme c'est souvent le cas.

Dans le cadre du financement du PME, l'accent sera plutôt mis sur une approche « No Tech » permettant d'atteindre les plus vulnérables en leur fournissant du matériel d'apprentissage sur du support papier et d'offrir un encadrement de proximité à travers les personnels de l'école et du MENFP. Cette stratégie permettra de toucher les plus vulnérables et de garantir l'équité dans l'accès, aux plus marginalisés, à ceux qui vivent avec des handicaps, ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, ceux vivant dans les zones rurales les plus difficiles à atteindre. La poursuite des activités d'apprentissage sera ainsi garantie grâce à l'accès à divers types de programmes d'apprentissage à distance, approprié au contexte et selon les besoins de chaque enfant, y compris les plus vulnérables. La stratégie consistera donc à procéder au développement et à l'impression massive de fiches de leçons pour chaque niveau avec des exercices à faire et à remettre à l'enseignant selon une fréquence à déterminer avec les écoles et les parents. L'accent sera mis sur la lecture, l'écriture, les langues (créole et français) et les mathématiques. Le travail à la maison se concentrera sur les révisions et approfondissements des compétences de base.

L'agent partenaire travaillera directement avec le MENFP ainsi que les directions techniques concernées et les partenaires, sur la mise en place d'un groupe de travail pour développer les fiches pédagogiques. Ces fiches hebdomadaires seront élaborées sur la base des programmes à compétences minimales finalisés depuis fin 2019. Des fiches de lecture plaisir seront aussi développées par des spécialistes et partagées. Le matériel pourra être reproduit rapidement à travers les différentes imprimeries sur le marché et distribué aux écoles par différents canaux : les DDE, les ONG et les réseaux organisés d'écoles. Le support des partenaires de mise en œuvre sera aussi requis pour assurer le suivi et le retour d'information sur la mise en œuvre ainsi que l'évaluation des apprentissages sur un échantillon d'élèves à la fin de l'année scolaire 2020-2021. L'avantage de cette approche permettra d'avoir des fiches déjà prêtes qui pourraient servir à la fois à domicile et dans les salles de classe et aussi pourront couvrir les besoins lors d'autres crises ou catastrophes qui conduiraient à la fermeture des classes. Cette approche se veut aussi flexible en ce qu'elle permet de continuer les apprentissages à la maison ou encore de pallier le rattrapage de l'année scolaire perdue. Dans les cas d'une fermeture prolongée ou d'une réouverture proche selon l'évolution de la pandémie, les fiches d'activités pédagogiques pourront être utilisées à la maison ou dans les salles de classe en lieu et place d'une distribution de manuels scolaires.

« Le Ministère a décidé de mettre en application dans les classes de premier, deuxième et troisième cycles un programme à compétences minimales pour chaque matière du fondamental. Ce programme à compétences minimales est conçu à partir de l'identification des capacités et des habiletés dont l'acquisition est essentielle aux élèves. Cette opération est appelée à se faire suivant une progression des thèmes à étudier / l'approfondissement par matière / discipline et par découpages en petits morceaux hebdomadaires. En fait, il est indispensable de bien comprendre que dans le cadre de ce travail, les objectifs ont été agencés de manière différente et répartis sur

tout le cursus ultérieur de l'élève en retenant, pour la classe pour laquelle le programme est élaboré, les objectifs essentiels. »<sup>13</sup>

Le programme à compétences minimales pour l'enseignement fondamental (1AF à 9AF) propose une progression hebdomadaire qui permet aux élèves et enseignants de compléter les objectifs essentiels de manière explicite prenant en compte le rythme, les contenus importants par niveau et par matière.

Les fiches apporteront une grande flexibilité par rapport aux différents scénarii de réouverture des classes. Elles seront à la fois utilisables à la maison et en salle de classe et permettront de pallier le manque criant de matériels (livres, manuels, cahiers d'exercices) auquel font face les élèves.

Les activités de développement du matériel permettront aux directions techniques du MENFP de mettre en place des mesures spéciales et méthodes de travail durables à activer en cas de crises, avec la capacité de mobiliser rapidement les expertises internes du MENFP et de collaborer avec des experts externes.

## **Résultat 2 : Les familles des élèves les plus vulnérables bénéficient d'un support spécial pour faire face aux conséquences économiques de la Covid-19 (USD 1,998,000.00)**

Activité 2.1. : Soutenir 5,000 mères de famille (chef de ménage), des zones vulnérables affectées par la fermeture totale des écoles avec un appui financier pour faciliter l'accès à l'éducation et la fréquentation scolaire d'au moins 5,000 enfants.

Activité 2.2. : Soutenir l'encadrement de 1000 enfants handicapés en termes d'appui financier, à l'apprentissage, au psychosocial et à la protection.

### **Stratégies de mise en œuvre**

#### **Approche de ciblage**

Sur la base du principe de subsidiarité promu par la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS), la méthodologie de ciblage sélectif sera utilisée pour identifier les familles devant bénéficier de l'appui direct en cash. Une approche en 3 étapes sera utilisée :

- Au premier niveau, le **ciblage géographique** des départements et des communes d'interventions qui présentent les niveaux de vulnérabilité les plus importants suivant la cartographie de vulnérabilité économique. En absence des données récentes de mesure directe de la pauvreté désagrégées par commune, cette estimation sera approchée par la sévérité de l'insécurité alimentaire dans les zones classées en Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire - IPC qui classifie les 21 zones rurales et les 18 zones des 7 communes de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince selon les déterminants de l'insécurité alimentaire. Les communes quant à elles seront ciblées suivant en s'appuyant sur les estimations de la pauvreté récemment réalisée par le CEPALC (2020).

---

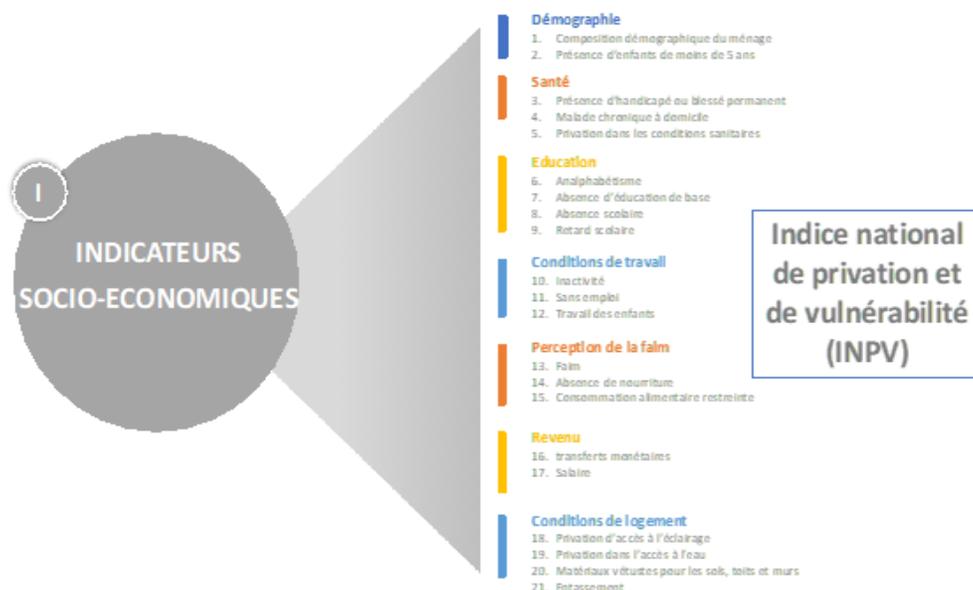
<sup>13</sup> Programmes à compétences minimales : Site du MENFP : <http://menfp.gouv.ht/#/documents/programs>

- Au second niveau, le **ciblage des écoles** suivant un choix raisonné en fonction des caractéristiques établies sur la base de leur faible rétention scolaire passée ou de l'état de vulnérabilité présumée de sa population scolaire. Une fois les écoles ciblées, tous les enseignants de ces écoles deviennent automatiquement bénéficiaires de l'appui afin de les doter de matériels et d'outils dont la finalité serait d'accroître la qualité de l'offre d'éducation dans ces écoles.
- Au troisième niveau, l'exploitation de la liste des enfants inscrits à l'école en début d'année pour le **ciblage catégoriel** (ménages ayant les enfants d'âge scolaire inscrits dans un établissement public pour le compte de l'année 2019-2020) afin d'établir le niveau de vulnérabilité économique de leur ménage de rattachement selon 6 des 7 critères d'égale importance retenus pour le calcul de l'indice national de privation et de vulnérabilité (INPV), à savoir : (i) le nombre d'enfants vivant dans le ménage (démographie), (ii) handicap ou une morbidité chronique vécue par un parent (santé), (iii) l'inactivité (conditions de travail), (iv) la consommation alimentaire restreinte (perception de la faim), (v) le niveau de salaire ou de transferts reçus de l'étranger par un parent pourvoyeur de revenus (revenu) et, (vi) les privations associées à l'inaccessibilité à certains services de base, notamment l'eau et l'électricité (conditions de logement).

En effet, dans le cadre du développement de la PNPPS, le gouvernement a mis en place un Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) pour le développement d'un Registre Unique des Bénéficiaires (RUB) basé sur l'Indice national de privation et de vulnérabilité (INPV), un test d'évaluation indirecte des ressources. L'INPV évalue plusieurs aspects des conditions de vie des ménages (21 indicateurs classés en sept catégories) pour classer ces derniers en quatre catégories, du plus vulnérable au moins vulnérable. Ce registre contient 530 000 ménages soit près de 23% de la population haïtienne. Les ménages déjà inscrits dans cette liste de bénéficiaires dont les enfants fréquentant les écoles ciblées, seront de facto retenus comme des bénéficiaires de l'appui en cash

L'application des 6 critères de l'INPV permettra de disposer d'une liste de ménages potentiellement vulnérables qui fera l'objet d'une validation par un comité de ciblage impliquant le comité de gestion de l'école, la Direction, les autorités locales et l'inspecteur de district ou de zone lorsqu'il existe. Ce comité ne devra pas excéder 6 membres qui devraient procéder à la validation des listes des ménages bénéficiaires en toute collégialité.

Figure : Spectre des indicateurs socioéconomiques couvert par l'INPV



### Bénéficiaires réels et conditionnalités du transfert

Le système de prestations qui sera mis en place a pour fondement la reconnaissance des droits des enfants à l'éducation et donc cible les enfants quels que soient les dispositions du ménage, de façon pratique la présence d'un adulte est requise pour faire la demande et recevoir le transfert. Les transferts seront destinés aux personnes prenant soin des enfants (parent biologique ou tuteur légal), qui sont majoritairement des femmes. Ces allocations supposées accompagner les enfants bénéficiaires peuvent évoluer si ces derniers changent de ménage.

Le but de la conditionnalité portée sur l'inscription de l'enfant à l'école est d'encourager les ménages pauvres à donner priorité au développement du capital humain des enfants. Ceci est essentiel pour lutter contre les cycles intergénérationnels de pauvreté. Vu dans cette perspective, la conditionnalité devient un incitateur de développement plutôt qu'un moyen de punir les ménages qui ne s'y conformeraient pas. Ceci pourrait également contribuer à créer une demande de la part des ménages pour l'accumulation de capital humain lié à l'éducation.

### Valeur du transfert

La détermination du montant approprié est basée sur le calcul du système d'indemnités par enfant à charge proposé. Ceci requiert de trouver le juste équilibre entre ce qui est suffisant, ce qui est finançable et ce qui est acceptable. Le transfert monétaire doit être suffisant pour avoir un impact significatif, sans toutefois être nécessairement suffisamment élevé pour éliminer tout écart de pauvreté.

La littérature renseigne qu'un montant entre 5% et 10% du revenu par habitant serait suffisant pour améliorer de façon significative le niveau de vie des plus pauvres, ce qui représente généralement entre 10% et 30% du seuil national de pauvreté du pays. La valeur du transfert doit être indexée sur le prix des aliments de base pour assurer qu'un accès constant est maintenu quel que soit le coût des denrées. La fréquence du transfert devrait idéalement être mensuelle, ou bimensuelle mais compte tenu du contexte et de la nécessité de réduire les coûts administratifs, le

projet a opté pour un transfert trimestriel. Des transferts plus petits ont tendance à être dépensés sur des besoins immédiats, alors que des transferts plus importants ont tendance à être investis dans des avoirs relatifs aux moyens d'existence.

La prestation mensuelle proposée par ménage est de 33,3 US\$ à 50 US\$ (en fonction du nombre d'enfants d'âge scolarisable vivant dans le ménage). Il est conçu de manière à indexer la valeur du transfert aux prix des aliments de base (au niveau national) ; considérer le plafonnement du transfert total à trois enfants par mère, soit de 100 US\$ trimestriel pour un ménage d'un enfant à 150 US\$ pour un ménage de 3 enfants.

L'appui financier prévu dans le plan de réponse du MENFP aux enseignants du publique nommés et non budgétisés depuis de nombreux mois, est aussi suffisamment pris en charge par les contributions approuvées par la BID et la Banque Mondiale au MENFP. Cette activité ne sera donc pas prise en charge par ce financement du PME.

En revanche, une attention particulière sera accordée à un groupe d'enfants extrêmement vulnérables qui sont ceux qui vivent avec un handicap. Il n'existe actuellement aucune donnée ni évidence sur les effets de la fermeture d'écoles sur les enfants handicapés. Mais l'hypothèse est qu'en plus de perturber leur éducation, la fermeture des écoles peut également affecter l'accès aux programmes alimentaires, au soutien social, à l'assistance personnelle ou aux soins médicaux, souvent accessibles par les écoles spécialisées. C'est le cas par exemple des 90 enfants sévèrement handicapés qui fréquentent l'école Sainte Germaine gérée par Nos Petits Frères et Sœurs. Les enfants enfermés chez eux courent un risque accru de problèmes de protection de l'enfance sans l'environnement protecteur et social d'une école et des services connexes. Il y a des risques accrus pour les enfants handicapés s'ils ne peuvent pas accéder à ces services et qu'ils risquent davantage de contracter la COVID-19 et ont pourtant moins accès à la prévention et au traitement. Étant donné que les écarts entre les enfants handicapés et les enfants non handicapés se sont creusés (Male et Wodon, 2017), il existe un risque que la fermeture des écoles aggrave les inégalités existantes. Avec ces fonds, nous allons établir des mécanismes de soutien à ce groupe d'enfants en constituant des groupes de support virtuels et en présentiel, pour faciliter le soutien pendant l'éloignement social, l'isolement et la quarantaine. Les familles bénéficieront de l'assistance en cash inconditionnel, de support psychosocial et la poursuite des activités d'apprentissage pour ceux qui peuvent poursuivre sans une trop grande assistance personnalisée. La CASAS du MENFP ainsi que le bureau du Secrétaire d'État à l'intégration des personnes handicapées (BSEIPH) seront consultés pour l'identification des 1000 familles ayant des enfants handicapés, des institutions spécialisées et des associations de personnes handicapées seront mobilisées pour apporter un support intégré comprenant une assistance financière, l'appui psychosocial, l'apprentissage à la maison et des services de protection.

**Résultat 3- Environ 100,000 enfants (dont 50% de filles) et 2,500 enseignants d'environ 400 écoles dans les zones ciblées bénéficient d'un support pour un retour à l'école planifié garantissant un environnement sanitaire propice (hygiène et bien-être) (USD 1,907,500.00)**

**Activité 3.1.** : Achat et distribution des kits scolaires pour 100,000 enfants au niveau des cycles 1 et 2 du fondamental et 2,500 enseignants dans les zones ciblées.

**Activité 3.2.** : Formations pour l'appui psychosocial et sensibilisation sur les mesures de protection

**Activité 3.3** : Mise en place de stations de lavage des mains et de matériels de désinfection et d’approvisionnement en eau dans 150 écoles publiques

### Stratégies de mise en œuvre

Les différentes études sur le système éducatif haïtien ont montré comment les coûts directs et indirects influencent la fréquentation scolaire. À la suite des troubles socio-politiques, la situation économique des familles s’est dégradée davantage et subséquemment, les coûts d’opportunité relatifs à la scolarisation des enfants, ont augmenté. Le dernier sondage de U-Report de décembre 2019 a bien montré comment pour 83 % des répondants, les coûts de scolarisation étaient la plus grande barrière au retour à l’école. Le programme financé par le PME, visera donc la réduction des coûts d’opportunités, en même temps qu’il contribue à mettre les enfants dans de meilleures conditions d’apprentissage.

Sur la base de l’expérience dans la mise en œuvre des programmes d’éducation en situation d’urgence, et afin d’accélérer les processus d’acquisition des matériels, l’agent partenaire (UNICEF) fera appel aux contrats de long terme (LTA) avec des fournisseurs qui assurent les kits standards pour la rentrée scolaire. Cela permettra d’éviter de long processus de passation de marché (car déjà effectués en amont) et bénéficier des contrôles de standards de qualité auxquels sont soumis les matériaux achetés sous LTA. Comme d’habitude, et à la suite des accords avec le MENFP, en termes de visibilité, les sacs à dos porteront le logo du MENFP.

L’agent partenaire fera appel à un PMO qui se chargera des distributions directement aux élèves afin d’assurer qu’ils puissent disposer de leur matériel dans les temps en collaboration avec les structures locales du MENFP. Pour la rentrée 2020-2021, les distributions se feront au courant du mois de septembre (ou selon la date de la prochaine année académique), afin de stimuler le retour en salle de classe au bon moment et contribuer à changer une habitude parmi les familles qui consiste à envoyer tardivement les enfants à l’école. Comme de pratique usuelle, les inspecteurs concernés seront impliqués dans les distributions avec des fonctions de supervision et d’assurance qualité. Le (s) PMO(s) aura(ont) également à fournir une orientation sur la mise en place du mécanisme de prêt des manuels pour les conseils d’écoles.

### Appui psychosocial

Les interventions en matière d’appui psychosocial visent d’une part à promouvoir, pendant la période de confinement, des activités récréatives et ludiques pour les enfants à pratiquer à la maison. Elles visent aussi à fournir des services d’appui psychosocial aux élèves, aux parents et aux enseignants affectés physiquement et psychologiquement par la pandémie du COVID-19 à travers des services de conseil en ligne assurés par des psychologues et des travailleurs sociaux et ou des référencement vers des centres spécialisés pour des cas de traumatismes beaucoup plus complexes. D’autre part, à la réouverture des classes, les activités d’appui psychosocial chercheront à sensibiliser et former 2,500 enseignants des écoles ciblées sur les approches de soutien psychosocial et assurer leur connaissance des systèmes de référence vers les services de soutien disponibles pour les enfants qui ont besoin ainsi que des activités de psychosocial pour 50 000 enfants des écoles ciblées.

Les problèmes socio-politiques qui prévalent dans le pays depuis désormais deux ans, sont exacerbés par la pandémie du COVID-19. Ces crises, qui se chevauchent, accentuent le climat de violence et d’insécurité. Certains quartiers vulnérables des grandes villes du pays sont l’objet de

guerre entre les gangs qui ont une influence négative sur le bien-être psycho-émotionnel des enfants. Ces situations d'instabilité et de violence récurrente, qui risquent de se prolonger, maintiennent les enfants dans un climat de peur constant, ce qui impacte négativement leur performance scolaire. Il convient en outre de rappeler, que selon des études conduites par des partenaires du groupe éducation en urgence dans les quartiers sensibles de la capitale, déjà avant la crise, presque 40% des enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas l'école et 7% d'entre eux étaient en situation de travail domestique. Le rapport RMSE de UNESCO souligne également que les enfants non scolarisés ont neuf fois plus de chance d'être engagés dans des groupes armés. Cela risque d'avoir des retombées négatives importantes dans un pays où il y a environ 159 gangs avec des membres âgés majoritairement entre 16 et 29 ans. Pratiquement 2/3 de ces gangs sont recensés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Le programme de réponse au COVID-19 financé par le PME, en complément au financement accéléré, visera donc à étendre les activités de promotion d'une ambiance sécuritaire à l'intérieur de l'espace scolaire en sensibilisant les enseignants sur les aspects de bien-être psychosocial des enfants en les rendant attentifs aux signes de mal-être (troubles cognitifs, de l'apprentissage ou de comportement) et en les informant sur les services de prise en charge disponibles, notamment au travers de l'IBESR et/ou des ONG.

Les fonds accélérés en réponse à la crise socio-politique viendront aussi en support à la réalisation de cet objectif. L'UNICEF travaillera avec l'Association des Psychologues Haïtiens, des fondations et institutions spécialisées dans le domaine de la prise en charge psychologique des enfants, des jeunes et des adultes. De plus, pour la promotion des initiatives de la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques pour l'établissement des écoles sûres, l'agent partenaire continuera à travailler avec le bureau de communication du MENFP ainsi que les directions techniques concernées sur les questions de sensibilisation et de campagne autour de la non-violence et de la promotion du code de conduite contre la violence en milieu scolaire, adopté par le MENFP en 2017.

Concernant les formations sur le soutien psychosocial, l'agent partenaire développera avec la DFP les plans de formation et conviendra des modalités de mise en œuvre, avec des formations directes par le pool d'agents formateurs disponibles sur les modules-psychosociaux développés en 2019 avec le support de UNESCO et en faisant appel à des instituts de formation certifiés par le MENFP.

#### **Points de lavage des mains.**

Les interventions en matière d'Eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) visent à prévenir la propagation de la pandémie du COVID-19 par des activités de prévention du COVID-19 au sein de la communauté éducative et dans les communautés entourant les écoles. Les activités s'inspireront des expériences réalisées par le MENFP et l'UNICEF à travers l'Alliance Nationale pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène en Milieu Scolaire (EAHMS), elles seront mises en œuvre suivant une stratégie holistique. Cette stratégie comprend une composante pour l'amélioration des pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés autour des écoles pour mieux se protéger ; l'appui aux écoles pour des mesures concrètes de désinfection des établissements scolaires, la fourniture d'intrants pour le lavage des mains et l'installation ou la réhabilitation des stations de lavage des mains ; la réalisation des séances de sensibilisation, de communication et de formation des élèves, des enseignants et des parents et la mobilisation de la communauté éducative pour le gestion des intrants à travers les clubs de santé au niveau des écoles.

Ces interventions cibleront 150 écoles publiques situées dans les zones les plus vulnérables des milieux urbains et ruraux. Elles seront installées par des PMO qui travailleront en étroite collaboration avec la Direction Nationale d'Eau Potable et d'Assainissement (DINEPA), Organisme autonome chargé de l'exécution des politiques de l'Etat dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, la Direction de la Promotion de la Santé et Protection de l'Environnement du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), sous la supervision directe de la Direction de Santé Scolaire du MENFP et suivant les directives et standards de la stratégie Ecoles Promotrices de la Santé du MENFP.

#### **4) Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires et assurer la coordination des interventions des partenaires. (USD 134,250.00)**

**Activité 4.1:** Support matériel et logistique aux DDE et inspecteurs pour la mise en place de la base de données, la communication, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités

**Activité 4.2:** Support à l'Office National du Partenariat en Education (ONAPE) pour la coordination et le suivi des interventions auprès des parents, les enseignants et les écoles

#### **Stratégie de mise en œuvre**

Il s'agira d'étendre la capacité logistique des DDE et des inspecteurs pour assurer le suivi de tout le programme notamment pour la collecte et la gestion de données afin d'assurer la remontée de l'information, la constance dans le suivi des activités et indicateurs, l'analyse des bonnes pratiques et des résultats, l'identification des problèmes dans la chaîne de livraison des programmes pour les modalités, le suivi des apprentissages avec les élèves, les enseignants et les directeurs d'écoles etc. L'appui technique, la formation et la mise à disposition d'outils et de matériels permettront aux DDE d'effectuer efficacement ces différentes activités essentielles.

Le MENFP activera les structures de coordination au niveau départemental et local, pour faciliter la coordination de la réponse non seulement au niveau du secteur de l'éducation mais aussi la coordination avec les autres secteurs impliqués dans la réponse globale. D'après les documents stratégiques développés par le MENFP y compris les plans de contingence départementaux d'éducation, les structures de coordination des activités d'urgence se situent à tous les niveaux du système éducatif : MENFP central, départemental (DDE), communal/par district (BDS-BIZ) et local (Ecole).

Les cellules d'urgence départementales sont constituées du Directeur Départemental, des Directeurs Départementaux-Adjoints, du Coordonnateur du Fondamental, du Coordonnateur du Secondaire, du Planificateur Départemental, des Inspecteurs Principaux et d'un représentant de la Société civile (ONG ou Association évoluant en éducation au niveau départemental). Elles ont pour attributions d'assurer la coordination sectorielle et intersectorielle au niveau des départements, d'appuyer la mise en œuvre du plan de réponse et aussi d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de réponse. Elles ont aussi pour tâche de renforcer les mécanismes de coordinations au niveau communal à travers le Bureau du District Scolaire (BDS) et d'assurer le processus de collecte d'informations sur le terrain.

Pour éviter de multiplier les structures au niveau des centres éducatifs, le MENFP veillera à rendre fonctionnel les conseils d'école du secteur public en vue de coordonner les interventions de la réponse au niveau des établissements scolaires. Le conseil d'école est composé du directeur de

l'école, d'un représentant des enseignants, d'un représentant de l'association des parents, d'un représentant des élèves et d'un représentant de la communauté.

Dans cette situation d'urgence, le Conseil d'école a pour mission de s'assurer que tous les enfants et les parents bénéficient de l'accompagnement nécessaire pour permettre aux élèves de poursuivre leur apprentissage pendant la période de confinement et aussi de travailler à faciliter le retour des enfants à l'école lorsque la situation le permettra. Il a la responsabilité de collecter et de communiquer des informations à la Cellule d'Urgence communale, qui à travers le BDS communique les informations à la Cellule Départementale. La Cellule Départementale a, quant à elle, la tâche de compiler les données recueillies des différents BDS, de les analyser, les traiter et les communiquer à la Task Force du bureau central. La Task Force, à son tour, assure la compilation des données venant des dix (10) Directions Départementales, les analyse, les traite et prépare des rapports à communiquer aux autorités du MENFP et à partager avec les partenaires du secteur pour faciliter les prises de décision.

## MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

En termes de mise en œuvre, l'UNICEF a une grande capacité de mobilisation sur le terrain grâce à un large éventail de dispositifs et de modalités d'implémentation. En effet, l'UNICEF dispose de différentes voies administratives pour appuyer le MENFP rapidement ainsi que d'autres partenaires ONG ou communautaires afin de faciliter la mise en œuvre et l'atteinte des résultats. L'équipe éducation de l'UNICEF est composée de 6 personnels, dont le Chef de section, appuyée par les différentes sections comme les Operations/Administration, la Communication et le Représentant adjoint qui dirige l'équipe programme. Dans la gestion et la mise en œuvre de ce programme, un cadre de niveau 3 ainsi qu'un gestionnaire de l'information de niveau 2 seront mis à contribution, sous la supervision directe du Chef de programme.

L'UNICEF a une grande flexibilité et la capacité de transférer des fonds directement au Ministère et à ses DDE afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre directe de certaines activités. Le renforcement institutionnel se fait généralement aussi par transfert direct auprès de fournisseurs pour le compte du MENFP. Cette modalité de transfert direct, permet une implémentation rapide par le MENFP d'activités sélectionnées, tout en renforçant les capacités institutionnelles au niveau central et déconcentré pour la reddition des comptes et la gestion axée sur les résultats.

À travers des appels à manifestation d'intérêt, l'UNICEF peut sélectionner avec le MENFP, des partenaires de mise en œuvre (ONG, fondations, associations communautaires etc.) afin de faciliter certains types d'interventions, tels que les transferts monétaires, les distributions ou encore les formations. Grâce à ses contrats de long terme avec de nombreuses institutions et universités à travers le monde, l'UNICEF peut facilement et rapidement mobiliser de l'expertise technique en appui au MENFP sur différents volets du programme.

Dans la mise en œuvre, l'UNICEF assure la conformité avec les principes de la gestion axée sur les résultats (RBM/GAR) et les procédures des transferts de fonds harmonisés basés sur les standards de comptabilité internationaux pour le secteur public (IPSAS). L'UNICEF a adopté l'approche de gestion des risques des Nations Unies pour la programmation par le biais de l'approche harmonisée des transferts monétaires (HACT). Les activités d'assurance comprennent des évaluations des capacités, des examens périodiques sur place, des audits spéciaux et programmés des systèmes de gestion financière des partenaires d'exécution et un suivi régulier du programme

par le biais de visites sur le terrain. Le suivi de la mise en œuvre du projet se fera à travers des visites conjointes de terrain entre le MENFP et l'UNICEF.

En termes de mise en œuvre programmatique, le programme PME s'inscrira dans le cadre du programme pays que le Gouvernement d'Haïti et l'UNICEF ont signé pour la période 2017-2021. Il contribuera donc à l'atteinte des objectifs généraux définis dans ce cadre et permettra un bon ancrage institutionnel en assurant la durabilité des interventions. Des complémentarités avec d'autres interventions dans le domaine éducatif seront recherchées (notamment avec la Banque Mondiale, la BID, l'AFD, l'UNESCO, des ONG locales et internationales, etc.). La coordination sera assurée à travers les groupes sectoriels : groupe sectoriel de l'éducation (GSE), groupe de l'éducation en urgence (Groupe GRD), et les tables de concertation départementales.

## RISQUES

Risques	Mesures de mitigation
<b>Sécuritaire</b>	La volatilité de la situation et le niveau des conditions de sécurité dans les zones vulnérables qui seront ciblées, oblige à revoir régulièrement les plans de mise en œuvre du programme ainsi que les procédures visant à protéger le personnel, notamment pour ce qui relève de leurs déplacements sur le terrain et des modalités de travail. Pour cela, référence est faite au cadre commun de sécurité du système des Nations Unies qui utilise les concepts de criticité des programmes ainsi que le BCP14. L'UNICEF et le MENFP feront appel à des organisations spécialisées dans le travail communautaire dans les quartiers difficiles.
<b>Fiduciaires</b>	L'UNICEF applique de façon stricte les principes IPSAS de la comptabilité internationale pour la gestion financière et des stocks. De plus, l'approche harmonisée pour les transferts de fonds (HACT) assure la collaboration entre plusieurs agences ainsi que la mise en place de systèmes d'assurance qualité définis selon les niveaux des risques des partenaires. Des visites programmatiques, des spot-check et des audits sont donc conduits auprès de tous les partenaires recevant des fonds selon les besoins spécifiés par les règles HACT. Tous les partenaires avec qui l'UNICEF travaille sont préalablement micro-évalués en suivant des standards de gestion internationale sur leurs capacités. Cette micro-évaluation définit le niveau de risque. A défaut de micro-évaluation, le partenaire est considéré à risque élevé, ce qui entraîne la mise en place du plus haut niveau de mesure d'assurance qualité. Les partenaires étatiques sont également micro-évalués, le MENFP ayant fait l'objet d'une micro-évaluation en juillet 2019, il est couvert pour une période de 5 années. Le niveau de risque pour le MENFP a été établi à modéré. Les DDEs seront sujettes à de nouvelles micro-évaluations au courant de l'année 2020.
<b>Dans les délais de mise en œuvre / qualité des interventions sur le terrain</b>	L'UNICEF privilégie toujours les visites de suivi conjointes avec le MENFP. Cela permet d'assurer que les standards de qualité du MENFP soient respectés. Avec l'implication des DDE dans la gestion des programmes, l'UNICEF assure que le niveau déconcentré du Ministère est redevable également pour l'atteinte des résultats. Etant donné leur présence sur le terrain et leur capacité de suivi régulier, les DDEs contribuent grandement au respect des délais dans la mise en œuvre des activités et à la reddition des comptes.
<b>De manque d'appropriation</b>	Dans la section étayant les modalités de mise en œuvre, il est clairement mentionné que l'UNICEF privilégie les structures du MENFP pour la mise en œuvre des activités. Cela peut être au niveau central aussi que local (DDE). L'implication de tous les niveaux du ministère, leur responsabilisation quant à l'utilisation des fonds, et à la redevabilité par rapport à certains résultats

<sup>14</sup> Cadre commun utilisé pour les prises de décision qui relève d'une approche structurée et systématique assurant que les programmes critiques sont mis en œuvre à des niveaux de risque acceptables. BCP= *Business Continuity Plan*, qui regroupe une série de mesures mises en place par le bureau de UNICEF afin d'assurer la capacité de travail même dans les situations les plus critiques. Ces plans ont déjà été appliqués pendant plusieurs semaines et prouvé leur efficacité, durant la période de troubles intenses en 2019.

	<p>participe à renforcer l'appropriation par l'état.</p> <p>De plus, l'alignement du présent programme sur les priorités gouvernementales contribue également à l'implication directe des structures du ministère dans l'obtention des résultats.</p>
<b>De l'insuffisance des financements public et externes créant des gaps importants dans la réponse</b>	<p>La crise causée par la pandémie du COVID-19 a une portée mondiale et affecte tous les pays du monde et fragilise les économies déjà faibles. L'état d'urgence sanitaire déclarée a provoqué le décaissement de fonds importants du trésor public pour la réponse sanitaire et laisse peu de ressources pour diminuer l'impact de la pandémie sur les autres secteurs sociaux, notamment l'éducation et la protection des enfants. Les fonds mobilisés à travers ce financement du PME permettront de réduire l'impact de la pandémie sur le système éducatif mais ne saurait suffire pour rendre le secteur totalement résilient et répondre à tous les besoins. L'UNICEF en tant que lead du Groupe Éducation en Urgence, renforcera la coordination des interventions pour éviter les doublons, incitera également les autres acteurs à cibler les enfants les plus vulnérables, poursuivra les efforts de levée de fonds malgré le contexte mondial de rareté des ressources externes et veillera à ce que les fonds soient gérés de manière efficace et efficiente.</p>
<b>Du manque d'informations sur les interventions des acteurs et la probabilité de doublons</b>	<p>L'UNICEF, en collaboration avec le MENFP et l'ONAPE, mettra régulièrement à jour la matrice des 3W durant les 18 mois de mise en œuvre des principaux programmes de réponse au COVID-19 et à la crise socio-politique. La matrice sera partagée avec tous les acteurs sur une base régulière. Le travail de proximité avec les DDE, les BDS et les communautés, facilitera la remontée des données au niveau des communes. La mise en réseau de ces différentes structures sera donc cruciale.</p>
<b>De l'incertitude dans le calendrier scolaire remanié</b>	<p>Le comité scientifique prévoit une augmentation des cas de COVID-19 d'ici la mi-mai et le mois de juin 2020. A cet effet, le MENFP analyse différents scénarii en vue du remaniement du calendrier scolaire. Le chronogramme des activités sera mis à jour en fonction de l'évolution de la situation. De plus, les fiches d'activités permettront aux élèves de poursuivre leur apprentissage tant bien à la maison qu'à l'école avec une grande flexibilité.</p>

## SUIVI-EVALUATION ET RAPPORTAGE

Le suivi du programme est basé sur la redevabilité, l'apprentissage continu et les données pour les prises de décision. Les données de base, le suivi programmatique constituent les principaux piliers pour mesurer les résultats. Le système de suivi servira également comme assurance de redevabilité auprès des donateurs, les partenaires et les bénéficiaires. Les activités pourront être légèrement adaptées durant la durée du programme, suivant les évidences qui seront générées par le suivi, afin de maximiser l'impact des interventions.

Les activités de suivi programmatique suivront les standards de l'UNICEF et seront conduites en collaboration avec les structures du MENFP sur une base régulière. Des audits des partenaires de mise en œuvre ainsi que des vérifications ponctuelles et des visites programmatiques seront planifiés en fonction du niveau de risque de chaque partenaire et du montant des espèces

transférées. Un plan de développement des capacités sera élaboré et mis en œuvre sur la base des recommandations de ces activités d'assurance qualité. Une évaluation du projet n'est pas prévue compte tenu de la courte durée de la période du projet. Cependant, des examens techniques avec les partenaires tous les 6 mois et un suivi sur le terrain au moins tous les trois mois permettront à l'UNICEF de documenter les résultats et les impacts potentiels, ainsi que les enseignements tirés. Toutes les parties joueront un rôle clé dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités, ainsi que la coordination avec tous les partenaires par le biais de réunions régulières et une communication étroite avec les différentes instances de gestion du fonds.

Le programme fera l'objet de réunions trimestrielles et d'une revue semestrielle conjointe plus large avec le MENFP et les autres partenaires de mise en œuvre dans la cadre des exercices de revue du programme pays que suit la coopération Haiti-UNICEF.

Le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle a mis sur pied une cellule technique d'urgence pour appuyer l'agent partenaire à la préparation du programme qui servira également de comité de suivi tout au long de la période de mise en œuvre (référence à la circulaire ministérielle du 27 janvier 2020 et 11 février 2020) avec l'appui de l'ONAPE pour la coordination et le suivi au niveau des bénéficiaires et acteurs du non-public.

## **Redevabilité, mécanisme de plaintes et PSEA**

La redevabilité est un principe pour lequel l'UNICEF accorde un grand intérêt. La redevabilité signifie impliquer les communautés dans la prise de décision d'une manière inclusive, non discriminatoire et en tenant compte de la diversité tout en prenant en compte les suggestions des communautés recueillies à travers les mécanismes appropriés. De même, la redevabilité signifie le partage d'informations de manière efficace et transparente sur les différents aspects des projets ainsi que sur les mécanismes de plainte. La redevabilité décrit donc les façons dont les organisations partenaires et les projets font participer différents groupes à la prise de décision, la gestion des activités, l'évaluation et la remise en question des résultats. Dans le cadre des interventions mises en œuvre par les fonds du PME, la redevabilité envers les enfants et les communautés, devrait permettre de donner la possibilité à ces derniers de s'exprimer sur les programmes et les décisions qui les concernent. A cet effet, un mécanisme de gestion de plainte/suggestion consistera en des procédures et mécanismes simples qui donnent aux utilisateurs la possibilité de se faire entendre sans risques sur des questions (suggestions) et problématiques (plaintes) liées aux interventions. La possibilité pour les bénéficiaires de se plaindre et de réagir sur l'assistance qui leur est apportée est un aspect très important dans les critères de redevabilité. Tous les partenaires devront par conséquent développer et mettre en œuvre un mécanisme de plainte.

De plus, les urgences de santé publique sous-tendent également un risque accru d'exploitation et d'abus sexuels (EAS). Ce risque augmente avec l'intensification de la réponse humanitaire, avec le recrutement d'intervenants, l'accélération des procédures de recrutement et d'achats, en plus d'une demande élevée de produits alimentaires et sanitaires et l'inégalité de disponibilité des ressources. Dans le contexte COVID19, les risques d'EAS pourraient être accrus du fait de la vulnérabilité des ménages aggravée par l'impact économique de la crise, également liée à la rupture ou perturbation des moyens de subsistance et des services publics ; l'exposition accrue

des enfants aux risques d'EAS suite à la fermeture des écoles, les difficultés d'accès aux soins de santé, séparation potentielle des parents (quarantaine, maladie/décès, etc.) et la charge accrue sur les parents.

Compte tenu du rôle essentiel de l'État, de la société civile et des organisations humanitaires pendant les périodes critiques, il est important de s'assurer que toutes les personnes recevant une assistance soient protégées des EAS, y compris l'accès aux canaux de signalement et aux services spécialisés en cas d'abus. Toutes les activités liées à la réponse de COVID 19 incluront des mesures spécifiques sur la PSEA en tant que partie intégrante des activités du projet, donc budgétisées et suivies. Ces mesures incluent la formation du personnel, la mise en place de mécanismes de plaintes fonctionnels et accessibles, ainsi que la sensibilisation des communautés sur leurs droits et les canaux de signalement.

## CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Activités	Justification/points d'actions	Ciblage	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
<b>Résultat 1: 750,000 d'enfants de 5 à 14 ans des milieux rural et urbain défavorisés poursuivent leur apprentissage de base de la grande section du préscolaire à la 9e année fondamentale à travers différentes modalités de travail à distance et à la maison.</b>																				
Activité 1.1. : Développement du matériel d'apprentissage pour les enfants sur supports papier (fiches d'activités, fiches de lecture, fiches pédagogiques enseignants)	Mise en place du comité d'élaboration des fiches pédagogiques et des fiches de lecture par cycle (GS, 1,2,3) Validation des fiches produites Support logistique pour 20 personnes du MENFP pendant 40 jours	Identification de pédagogues au niveau des Directions techniques du MENFP, DEF, DCQ, DFP Recrutement de 4 consultants (préscolaire, 1er et 2ème cycle, 3ème cycle pour la l'accompagnement du comité, relecture et la validation des fiches pendant 8 semaines																		
Activité 1.2. : Reproduction des fiches pédagogiques pour les élèves et enseignants	Lancement d'un appel d'offre local pour la reproduction des fiches par niveau (classe, trimestre). Impression de 60 fiches par matière (pour 3 matières de base par élève) en format relié plastifié et 30 fiches pédagogique par matière pour les enseignants (15,000)	Imprimeries de la place																		
Activité 1.3. : Distribution du matériel d'apprentissage aux écoles	Établissement de la chaîne de distribution du matériel aux écoles, aux PMO et aux DDE. LTA avec des transporteurs	Distribution dans toutes les écoles publiques des communes ciblées Distribution aux DDE pour les autres écoles 10 kits par école pour 2800 écoles publiques.																		

Activités	Justification/points d'actions	Ciblage	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
Activité 1.4 : Orientation des enseignants et des personnels du MENFP pour utiliser les outils et le matériel	Développement de module simple de formation sur l'utilisation des fiches pédagogiques. Publication du module sur la plateforme numérique Développement d'une vidéo démonstrative Support par téléphone aux enseignants Orientation à travers les inspecteurs de zones Suivi de l'utilisation du matériel à domicile et à l'école après la rentrée scolaire	Tous les enseignants du secteur publique Tous les enseignants du secteur non publique ayant accès à la plateforme numérique du MENFP																		
Activité 1.5: Communication aux familles/élèves sur les modalités de travail à la maison et l'utilisation du matériel	Achat de cartes téléphoniques pour les enseignants Appels aux parents pour support pédagogique aux élèves	15,000 enseignants des écoles publiques ciblées																		
<b>Résultat 2: Les familles des élèves les plus vulnérables bénéficient d'un support spécial pour faire face aux conséquences économiques de la Covid-19.</b>																				
Activité 2.1. : Soutenir 5,000 mères de famille (chef de ménage), des zones vulnérables affectées par la fermeture totale des écoles avec un appui financier pour faciliter l'accès à l'éducation et la fréquentation scolaire d'au moins 5,000 enfants.	Analyse des critères de ciblage des bénéficiaires. Établissement des listes des bénéficiaires par commune Établissement de contrat avec le fournisseur de service Virement selon la périodicité définie (1 virement/trimestre/3 trimestres Suivi, mécanisme de plaintes	Ciblage des bénéficiaires à partir des critères pré-établis Coordination avec les autres acteurs faisant du cash transfert pour éviter tout doublon.																		

Activités	Justification/points d'actions	Ciblage	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
Activité 2.2. : Soutenir l'encadrement de 1000 enfants handicapés en termes d'appui financier, à l'apprentissage, au psychosocial et à la protection.	Analyse des critères de ciblage des bénéficiaires Établissement des listes des bénéficiaires par commune Établissement de contrat avec le fournisseur de service Virement selon la périodicité définie (1 virement/trimestre/3 trimestres Suivi Établissement d'un accord de partenariat avec un PMO pour l'encadrement, l'appui psychosocial et la protection des enfants vivants avec un handicap	Ciblage des bénéficiaires à partir des critères préétablis																		
<b>Résultat 3 : Environ 100,000 enfants (dont 50% de filles) et 2,500 enseignants d'environ 400 écoles dans les zones ciblées bénéficient d'un support pour un retour à l'école planifié garantissant un environnement sanitaire propice (hygiène et bien-être)</b>																				
Activité 3.1. : Achat et distribution des kits scolaires pour 100,000 enfants au niveau des cycles 1 et 2 du fondamental et 2,500 enseignants dans les zones ciblées.	Achat du matériel scolaire (school in a carton) à travers le centre d'approvisionnement de Copenhague Transport du matériel à travers des LTA avec des fournisseurs de service Distribution du matériel par les DDE et les PMO	Les écoles publiques ciblées																		
Activité 3.2. : Formations pour l'appui psychosocial et sensibilisation sur les mesures de protection	Sélection des PMO ayant une expertise en appui psychosocial et établissement d'accords de partenariat Sensibilisation sur les mesures de protection Appui psychosocial aux élèves dans les écoles	4000 enseignants des écoles publiques ciblées Coordination pour exclusion des écoles déjà ciblées par d'autres interventions similaires																		
Activité 3.3 : Mise en place de stations de lavage des mains et de matériels de	Aquisition et distribution des stations de lavage des mains dans les écoles	800 écoles publiques ciblées																		

Activités	Justification/points d'actions	Ciblage	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18
désinfection et d'approvisionnement en eau																				
<b>Résultat 4 : Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires et assurer la coordination des interventions des partenaires.</b>																				
Activité 4.1: Support matériel et logistique aux DDE et inspecteurs pour la mise en place de la base de données, la communication, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités	Les DDE recevront un support financier pour suivre les activités et mettre en place le système de gestion de l'information et la coordination avec les inspecteurs et les bénéficiaires.	Les 5 DDE non bénéficiaires de l'appui du PME pour le projet précédent																		
Activité 4.2: Support à l'Office National du Partenariat en Education (ONAPE) pour la coordination et le suivi des interventions auprès des parents, les enseignants et les écoles	L'ONAPE sera appuyé pour jouer son rôle dans le partenariat et la coordination entre les acteurs, en complémentarité et collaboration avec le MENFP.																			

## CADRE DES RESULTATS

Résultats	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source des données
<b>1- Environ 750,000 d'enfants de 5 à 14 ans des milieux rural et urbain défavorisés poursuivent leur apprentissage de base de la grande section du préscolaire à la 9e année fondamentale à travers différentes modalités de travail à distance et à la maison.</b>	Nombre d'enfants (F/G) de 6 à 14 ans du fondamental bénéficiant de programmes inclusifs d'apprentissage et de soutien scolaire à distance/à domicile	N/A	700,000	Rapports détaillés des distributions  Fiches de distribution avec signatures des parents, adresse, # de téléphone	PMO  DDE  Enseignants
	Nombre d'enfants (F/G) de 5 ans inscrit au préscolaire public, bénéficiant d'un enseignement à distance/à domicile	N/A	40,000	Enquêtes / Spot checks	UNICEF
	Nombre d'enseignants (H/F) (et pourcentage d'enseignants dans la zone du programme) formés à l'utilisation de méthodes d'apprentissage à distance et/ou ayant reçu le matériel nécessaire à l'apprentissage à distance	N/A	15,000	Base de données des bénéficiaires	
Activité 1.1.	Développement du matériel d'apprentissage pour les enfants sur supports papier (fiches d'activités, fiches de lecture, fiches pédagogiques enseignants)				
Activité 1.2.	Reproduction des fiches pédagogiques pour les élèves et enseignants				
Activité 1.3.	Distribution du matériel d'apprentissage aux écoles				
Activité 1.4	Orientation des enseignants et des personnels du MENFP pour utiliser les outils et le matériel				
Activité 1.5	Communication aux familles/élèves sur les modalités de travail à la maison et l'utilisation du matériel				

Résultats	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source des données
<b>2) Les familles des élèves les plus vulnérables bénéficient d'un support spécial pour faire face aux conséquences économiques de la Covid-19</b>	Nombre de ménages bénéficiant des transferts en espèces pour aider les enfants à retourner à l'école	N/D	5,000	Rapports détaillés des distributions  Fiches de distribution avec signatures des parents, adresse, # de téléphone  Enquêtes / Spot checks	PMO  DDE  Enseignants  UNICEF
	Nombre de filles et de garçons de 5 à 12 ans vivant avec un handicap bénéficiant d'un encadrement holistique	N/D	1,000	Rapports d'activités des encadreurs sociaux	PMO
Activité 2.1. :	Transfert de cash à 5,000 mères de famille (chef de ménage), des zones vulnérables affectées par la fermeture totale des écoles pour faciliter l'accès à l'éducation et la fréquentation scolaire d'au moins 5,000 enfants.				
Activité 2.2. :	Encadrement de 1000 enfants handicapés en termes d'appui financier, à l'apprentissage, au psychosocial et à la protection.				
<b>3- Environ 100,000 enfants (dont 50% de filles) et 2,500 enseignants d'environ 400 écoles dans les zones ciblées bénéficient d'un support pour un retour à l'école planifié garantissant</b>	Nombre de filles et de garçons ayant reçu des kits d'apprentissage	N/A	100,000	Rapports et listes de distribution	DDE  PMO
	Nombre d'enseignants (H/F) et pourcentage d'enseignants dans la zone du programme) ayant reçu du matériel pour faciliter l'enseignement	N/A	2,500	Rapports et listes de distribution	DDE  PMO
	Nombre d'enseignants (H/F) formés au soutien psychosocial des enfants	N/A	2,500	Listes de présence signées avec signature et coordonnées  Rapports de formation avec	DDE  PMO

Résultats	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source des données
				photos Visites de terrain / Spot checks	UNICEF
	Nombre d'écoles soutenues par le financement (et pourcentage d'écoles dans la zone couverte par le programme) ayant mis en place des normes minima d'hygiène pour la prévention du COVID-19	N/A	150	Rapports avec Photos des installations WASH	PMO UNICEF
Activité 3.1. :	Achat et distribution des kits scolaires pour 200,000 enfants au niveau des cycles 1 et 2 du fondamental et 5000 enseignants dans les zones ciblées.				
Activité 3.2. :	Formations pour l'appui psychosocial et sensibilisation sur les mesures de protection				
Activité 3.3 :	Mise en place de stations de lavage des mains et de matériels de désinfection et d'approvisionnement en eau				
<b>4) Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires et assurer la coordination des interventions des partenaires.</b>	Le système éducatif dispose de fiches éducatives couvrant le programme à compétences minimales pour répondre aux situations de crise et aux urgences	Non	Oui	Rapports du MENFP sur l'avancement des groupes de travail  Fiches pour tous les niveaux	MENFP central UNICEF
	La Direction Générale du MENFP et l'ONAPE mettent en place des mécanismes efficaces et transparents pour informer les partenaires, coordonner les actions et renforcer le partenariat avec les acteurs et bénéficiaires du secteur	Non	Oui	Rapports trimestriels sur l'avancement du programme  Visites de terrain / Spot check  Rapports des plaintes et de suivi	Direction Générale du MENFP ONAPE UNICEF

Résultats	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source des données
Activité 4.1:	Support matériel et logistique aux DDE et inspecteurs pour la mise en place de la base de données, la communication, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités				
Activité 4.2:	Support à la Direction Générale du MENFP et à l'Office National du Partenariat en Education (ONAPE) pour la coordination et le suivi des interventions auprès des parents, les enseignants et les écoles				

## BESOINS FINANCIERS ESTIMATIFS

Resultats/Activités	Unité	Quantité	Cout unitaire en USD	Estimations en USD	Explications
<b>Résultat 1 : 750,000 d'enfants de 5 à 14 ans des milieux rural et urbain défavorisés poursuivent leur apprentissage de base de la grande section du préscolaire à la 9e année fondamentale à travers différentes modalités de travail à distance et à la maison.</b>					
<b>Activité 1.1.</b> : Développement du matériel d'apprentissage pour les enfants sur supports papier (fiches d'activités, fiches de lecture, fiches pédagogiques enseignants)	J/h	800	15	12,000.00	Mise en place du comité d'élaboration des fiches pédagogiques et des fiches de lecture par cycle (GS, 1,2,3) Validation des fiches produites 8 semaines de travail Identification de spécialistes au niveau des Directions techniques du MENFP, DEF, DCQ, DFP
	J/h	160	300	48,000.00	Recrutement de 4 consultants (préscolaire, 1er, 2ème cycle, 3ème cycle pour l'accompagnement du comité, la relecture et la validation des fiches pendant 8 semaines Frais pour 20 personnes (5 staff/groupe de travail) du MENFP pendant 40 jours
<b>Activité 1.2.</b> : Reproduction des fiches pédagogiques pour les élèves et enseignants	Kit de 3 livrets élève	750,000	6	4,500,000.00	Lancement d'un appel d'offre local pour la reproduction des fiches par niveau (classe, trimestre) Impression de 60 fiches par matière (pour 3 matières de base par élève) en format relié plastifié
	Kit de 3 livrets enseignants	15,000	3	45,000.00	30 fiches pédagogiques par matière pour les enseignants (20,000)
<b>Activité 1.3.</b> : Distribution du matériel d'apprentissage aux écoles	Kits	15,000	20	300,000.00	Établissement de la chaîne de distribution du matériel aux écoles, aux PMO et aux DDE. LTA avec des transporteurs Distribution dans toutes les écoles publiques des communes ciblées Distribution aux DDE pour les autres écoles 10 kits par école pour 2,800 écoles publiques

Resultats/Activités	Unité	Quantité	Cout unitaire en USD	Estimations en USD	Explications
<b>Activité 1.4</b> : Orientation des enseignants et des personnels du MENFP pour utiliser les outils et le matériel	Frais logistique	600	30	18,000.00	Orientation à travers les inspecteurs de Zones (Transport et communication)
<b>Activité 1.5</b> : Communication aux familles/élèves sur les modalités de travail à la maison et l'utilisation du matériel	Frais de communication téléphonique pour les enseignants	25,000	10	250,000.00	Appels aux parents
<b>Sous-Total Résultat 1</b>				<b>5,173,000.00</b>	
<b>Résultat 2 : Les familles des élèves les plus vulnérables bénéficient d'un support spécial pour faire face aux conséquences économiques de la Covid-19.</b>					
<b>Activité 2.1</b> : Soutenir 5,000 mères de famille (chef de ménage), des zones vulnérables affectées par la fermeture totale des écoles avec un appui financier pour faciliter l'accès à l'éducation et la fréquentation scolaire d'au moins 5,000 enfants.	TM	5,000	333	1,665,000.00	Montant correspondant a 100 \$ par famille par trimestre (+ les frais associés)
<b>Activité 2.2</b> : Soutenir l'encadrement de 1000 enfants handicapés en termes d'appui financier, à l'apprentissage, au psychosocial et à la protection.	TM	1,000	333	333,000.00	Montant correspondant a 100 \$ par famille par trimestre (+ les frais associés)
	J/H	6,000	75	450,000.00	Partenariat avec un réseau de support à travers un PMO pour des visites mensuelles d'assistants sociaux pendant 6 mois
<b>Sous-Total Résultat 2</b>				<b>1,998,000.00</b>	
<b>Résultat 3 : Environ 100,000 enfants (dont 50% de filles) et 2,500 enseignants d'environ 400 écoles dans les zones ciblées bénéficient d'un support pour un retour à l'école planifié garantissant un environnement sanitaire propice (hygiène et bien-être)</b>					

Resultats/Activités	Unité	Quantité	Cout unitaire en USD	Estimations en USD	Explications
<b>Activité 3.1.</b> : Achat et distribution des kits scolaires pour 100,000 enfants au niveau des cycles 1 et 2 du fondamental et 2500 enseignants dans les zones ciblées.	Kits	2,500	315	787,500.00	Kits pour 40 élèves et 1 enseignant
	Sac à dos	100,000	5	500,000.00	Couts des kits plus frais d'emballage
<b>Activité 3.2.</b> : Formations pour l'appui psychosocial et sensibilisation sur les mesures de protection	Formateurs	300	100	30,000.00	10 Formateurs Formation de 10 h pour 25 groupes de 10 enseignants
	Frais Participants	2,500	20	50,000.00	
<b>Activité 3.3</b> : Mise en place de stations de lavage des mains et de matériels de désinfection et d'approvisionnement en eau	Station lavage et eau	150	3600	540,000.00	Cout moyen/mois pour achat des kits (seau, savon) d'installation et d'approvisionnement en eau pour 150 écoles
<b>Sous-Total Résultat 3</b>				<b>1,907,500.00</b>	
<b>Résultat 4 : Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires et assurer la coordination des interventions des partenaires.</b>					
<b>Activité 4.1:</b> Support matériel et logistique aux DDE et inspecteurs pour la mise en place de la base de données, la communication, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités	Frais/Personnels	330	225	74,250.00	Frais de transport et de communication pour 5 DDE (Inspecteurs + 3 personnels par DDE) 15 dollars/mois pour 15 mois
<b>Activité 4.2:</b> Support à la Direction Générale et à l'Office National du Partenariat en Education (ONAPE) pour la coordination et le suivi des interventions auprès des parents, les enseignants et les écoles	Enquêtes de satisfaction des bénéficiaires	400	150	60,000.00	20 enquêtes de 5 jours et 4 personnels (frais de mission, couts d'opération)
<b>Sous-Total Résultat 4</b>				<b>134,250.00</b>	
<b>Couts de gestion du programme de l'agent partenaire</b>					

Resultats/Activités	Unité	Quantité	Cout unitaire en USD	Estimations en USD	Explications
Operations	Mise en œuvre et partenariats	n/a	5%	337,750.00	Sur la mise en œuvre des activités nécessitant des contrats et partenariats comme les distributions et l'encadrement des enfants handicapés (Sur un total de 6,755,000 USD)
Appui technique	Salaires bruts mensuels	18	Entre 6,000 et 10,000 / mois	310,500.00	Staff NOC - 30% IM NOB - 50% Staff NOC - 30% Staff Supply - Operations
Suivi et évaluation / PSEA	Assurance qualité/Spot checks	250	400	100,000.00	10 visites par trimestre (5) de 5 jours
Activités de communication	J/H	50	800	40,000.00	Coûts de production (Nombre d'heure de production X cout technique/jour)
<b>Sous total Gestion du programme</b>				<b>788,250.00</b>	

**Total du programme**

**10,001,000.00**